



# fedpol25



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP  
Office fédéral de la police fedpol

## Éditorial 3

---

### Grande criminalité

Quand les serveurs ne répondent plus	6
Quand la mise à l'arrêt devient une arme	8
Un vol de voitures de luxe qui finit en tête-à-queue	10
Fin de partition pour le « chef d'orchestre » d'un trafic de drogue	15
Opération GLOBAL CHAIN contre la traite d'êtres humains : la focalisation sur la Roumanie porte ses fruits	18
Attaques aux explosifs dans des colis piégés, lettres de chantage : fedpol et la police genevoise enquêtent ensemble	21
Plate-forme KidFlix en Suisse	24

---

### Protection

Un visiteur de haut rang venu d'Afrique du Sud	26
Concentrés sur la mission, malgré les émotions	29
Un dispositif de sécurité qui file droit	32

---

### Systèmes d'information

Une carte d'identité biométrique dans le pipeline	36
Faux papiers, vraies signatures	40
Tester, renforcer, coordonner : 2025, une année charnière avant l'e-ID	43

---

### Coopération policière

Sur la trace des fonds russes	46
Identifié!	49
Eurovision 2025 à Bâle : un défi sécuritaire à la croisée de trois pays	52

---

### fedpol en chiffres

Qui travaille en coulisses chez fedpol?	54
Pas de travail de police sans échange d'informations	55
Près de quatre fois plus d'interdictions d'entrée pour terrorisme	58
Lutte contre le terrorisme	60
Quelles limites sur Internet?	63
Hausse des mesures de sécurité en raison des conflits politiques mondiaux	65
Blanchiment d'argent : le nombre de communications augmente de plus d'un tiers	68
Quand l'herbicide ou le produit ménager devient un ingrédient de bombe	70
Augmentation des enregistrements de personnes violentes lors de manifestations sportives	72

Rapport  
annuel  
fedpol avec  
animations  
et vidéos



# fedpol25



fedpol a posé en 2025 un jalon important avec la Stratégie nationale de lutte contre la criminalité organisée, qui vise trois objectifs : identifier, prévenir et combattre la criminalité organisée.

## Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

La criminalité organisée est à la fois manifeste et difficile à cerner, et pas seulement pour les autorités de poursuite pénale. Ce phénomène criminel est comme un iceberg : on n'en voit que la pointe, c'est-à-dire les infractions, les arrestations ou les saisies retentissantes, alors que sa partie immergée – les réseaux, les flux financiers et les structures – reste invisible pour le grand public.

Selon Europol, plus de 800 réseaux criminels sont actifs en Europe, et nombre d'entre eux sévissent également en Suisse. Il s'agit par exemple de groupes mafieux italiens, de la criminalité organisée albanaise, de confraternités nigérianes, de réseaux criminels turcs et de la *Mocro Mafia*, implantée aux Pays-Bas. Ces groupes sont spécialisés dans des domaines d'infraction spécifiques tels que le trafic de stupéfiants, la traite d'êtres humains ou les jeux d'argent illégaux. Parallèlement, ils collaborent entre eux, se renforcent mutuellement et utilisent des infrastructures conjointes, leur but commun étant de s'enrichir. C'est là que la Suisse, pays attractif par sa force économique et sa stabilité politique en plein cœur de l'Europe, entre en jeu pour eux comme zone de transit, point de transbordement et marché cible. La Suisse est d'une certaine manière un port dans lequel les réseaux criminels accostent pour y générer des gains. Et tous les moyens sont bons pour arriver à leurs fins, ce qui constitue un risque pour notre économie, l'État de droit et notre démocratie.

Une sélection d'affaires traitées en 2025 par l'Office fédéral de la police (fedpol) donne un aperçu de cette partie immergée de l'iceberg : conjointement avec ses partenaires canadiens et 17 autres pays, fedpol a par exemple enquêté pour démanteler un réseau responsable d'innombrables cyberattaques. Il a également exposé l'une des plus importantes affaires de blanchiment d'argent jamais vues au niveau européen avec le concours d'autorités partenaires étrangères et grâce à des indices du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS). Autre exemple : en coopération avec les polices cantonales et les autorités françaises, fedpol lutte contre la forte hausse des vols de voitures de luxe commis par des jeunes recrutés sur les réseaux sociaux. Afin de combattre ce phénomène de manière coordonnée et au-delà des frontières cantonales et nationales, l'office a mis en place une task-force à l'échelon suisse au début du mois d'avril 2026 et la dirige depuis.

Quel est donc le lien entre ces affaires et l'« iceberg » ? Nous souhaitons non seulement nous attaquer à la pointe de l'iceberg, mais aussi réchauffer l'eau pour faire fondre totalement ce dernier. C'est ce que nous faisons en poursuivant une stratégie englobant l'ensemble de la société et en créant un environnement dans lequel les réseaux criminels ne peuvent pas se développer. Et c'est là qu'entre en jeu la Stratégie nationale de lutte contre la criminalité organisée élaborée en 2025 par la Confédération et les cantons. Elle vise trois objectifs : identifier, prévenir et combattre la criminalité organisée.

*«Nous poursuivons une stratégie englobant l'ensemble de la société et créons un environnement dans lequel les réseaux criminels ne peuvent pas se développer.»*

L'un des grands objectifs de fedpol pour 2026 est l'élaboration d'un Plan d'action national (PAN). Des mesures concrètes permettront, en collaboration avec nos partenaires nationaux, de renforcer l'échange d'informations, de sensibiliser les acteurs non policiers (par ex. les services du registre foncier ou les offices des migrations) aux risques liés à la présence de la criminalité organisée en Suisse et d'intensifier la coopération avec les autorités de police étrangères. D'ici fin 2027, il est en outre prévu de mettre en consultation un paquet de modifications législatives afin que les autorités de poursuite pénale suisses disposent d'instruments de lutte contre la criminalité organisée encore plus efficaces qu'aujourd'hui.

## **Stratégie nationale de lutte contre la criminalité organisée en Suisse**




Lors de sa séance du 19 décembre 2025, le Conseil fédéral a approuvé la Stratégie nationale de lutte contre la criminalité organisée en Suisse – la première en son genre. La Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) l'avait déjà adoptée le 27 novembre 2025. Intégrée dans la [stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité \[https://www.sepos.admin.ch/fr/strategie-de-politique-de-securite\]](https://www.sepos.admin.ch/fr/strategie-de-politique-de-securite), la Stratégie de lutte contre la criminalité organisée crée les bases pour permettre à tous les niveaux de l'État de combattre efficacement et de manière transversale la menace croissante émanant des réseaux criminels. Elle définit des champs d'action permettant d'identifier, de prévenir et de combattre la criminalité organisée. À l'échelon fédéral, il est prévu d'intégrer diverses modifications dans un paquet législatif visant à lutter contre ce phénomène.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le [communiqué de presse du Conseil fédéral relatif à la Stratégie nationale de lutte contre la criminalité organisée en Suisse \[https://www.news.admin.ch/fr/newnsb/860NISNf-wcFpdY-OI3R21\]](https://www.news.admin.ch/fr/newnsb/860NISNf-wcFpdY-OI3R21).

La criminalité organisée peut revêtir différentes formes. Découvrez de plus amples informations sur ce phénomène en Suisse en cliquant [ici \[https://fedpol-ok.ch/fr\]](https://fedpol-ok.ch/fr).

Je suis convaincue que nous sommes sur la bonne voie. Et j'éprouve beaucoup de fierté et de reconnaissance quand je vois ce que nous avons atteint l'année dernière avec nos autorités partenaires : nous combattons la grande criminalité et protégeons nos magistrats et nos institutions fédérales. Nous veillons à la sécurité des événements de grande ampleur. Nous avons poursuivi le développement de la carte d'identité biométrique. Nous analysons et appliquons des mesures de lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité. Nous intensifions la coopération policière avec les autorités suisses et étrangères. Quand je dis « nous », je parle des enquêtrices, des analystes financiers, des juristes, des assistants de sécurité, des expertes en explosifs et en armes, des attachés de police, et bien d'autres personnes encore.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Wildi-Cortés', with a long horizontal stroke extending to the right.

Eva Wildi-Cortés, directrice de fedpol

# fedpol25



Europol regroupe les principaux résultats des cyberenquêtes internationales, auxquelles la Suisse a également participé.

## Quand les serveurs ne répondent plus

Une task-force internationale composée de cyberenquêtrices et cyberenquêteurs est parvenue à démasquer des criminels présumés au mois de juillet 2025. Ce cas montre l'importance de la coopération policière internationale, notamment contre les cybercriminels qui disposent d'un solide réseau au-delà des frontières nationales.

Ciblée, coordonnée et porteuse d'un message politique – c'est ainsi que les enquêtrices et enquêteurs ont décrit la vague d'attaques DDoS qui a frappé plus de 200 sites Internet suisses en juin 2023. DDoS est l'acronyme de *Distributed Denial of Service* et désigne une méthode consistant à saturer des serveurs par un nombre considérable de requêtes afin de les paralyser, l'objectif étant de bloquer ou de perturber les services numériques. La plate-forme du Parlement fédéral a été particulièrement touchée en 2023. Le groupe de hackers prorusse *NoName057(16)* a revendiqué ces attaques, réitérant ainsi son intention de déstabiliser les démocraties occidentales.

Au moment des attaques, fedpol détecte déjà qu'il ne s'agit pas de problèmes techniques isolés, mais d'attaques numériques coordonnées provenant de l'étranger. Il lance de vastes investigations avec le concours du Ministère public de la Confédération et de l'Office fédéral de la cybersécurité.

## Réseau international, réponse internationale

fedpol porte le cas à la connaissance de ses partenaires européens en 2023 déjà et lance l'opération EASTWOOD conjointement avec le Canada. Cette dernière se mue en une action soutenue par 19 pays et coordonnée par Europol et la [Joint Cybercrime Action Taskforce \(J-CAT\)](https://www.europol.europa.eu/how-we-work/services-support/operational-coordination-support/joint-cybercrime-action-taskforce) [<https://www.europol.europa.eu/how-we-work/services-support/operational-coordination-support/joint-cybercrime-action-taskforce>].

Entre 2023 et 2025, des centaines d'attaques DDoS revendiquées par *NoName057(16)* sont commises à travers le monde. fedpol parvient à identifier des schémas en analysant ces attaques en détail. Les indices qu'il récolte sur la structure du groupe de malfaiteurs, combinés à d'autres éléments d'enquête, permettent de mettre un nom sur les responsables. Résultat : trois personnes clés présumées du groupe de hackers sont identifiées au printemps 2025 et signalées à des fins de recherche.

Le 15 juillet 2025, une intervention vise un botnet, c'est-à-dire un réseau qui regroupe des centaines voire des milliers d'ordinateurs via des fichiers installés et qui utilise ces ordinateurs reliés au réseau pour effectuer certaines actions pilotées par une machine à distance. Dans plusieurs pays, les forces d'intervention perquisitionnent des domiciles, saisissent des ordinateurs et déconnectent des serveurs. Plus de 100 systèmes sont désactivés à travers le monde, dont l'infrastructure centrale du groupe *NoName057(16)*. Dix mandats d'arrêt sont émis, deux directement exécutés. Plus de 100 personnes ayant soutenu le réseau sont informées de leur éventuelle responsabilité pénale du fait d'avoir connecté leurs ordinateurs au réseau. En Suisse, aucune perquisition n'est nécessaire ; à la connaissance des autorités, aucun ordinateur suisse n'est raccordé au réseau.

## Anonymat en ligne ? Pas tant que ça

Le groupe de hackers a délibérément choisi des moments hautement symboliques pour perpétrer ses attaques : le discours du président ukrainien Volodymyr Zelensky au Palais fédéral en juin 2023, le Forum économique mondial en janvier 2024 ou encore l'Eurovision à Bâle en mai 2025. Il souhaite provoquer, faire sensation et créer l'incertitude. Toutefois, l'opération EASTWOOD a mis en lumière que les malfaiteurs ne parviennent pas à rester anonymes dans le monde virtuel et l'espace numérique lorsque les autorités de poursuite pénale travaillent avec détermination et en réseau.

Le cas *NoName057(16)* démontre les conditions nécessaires aujourd'hui pour lutter efficacement contre la cybercriminalité : une réflexion et une action transnationales, un savoir-faire technologique et une vaste coordination. C'est le rôle qu'assume fedpol en tant que point de contact national.

*« Je suis fier que fedpol ait lancé avec le Canada cette opération qui concerne tant de pays. Ce beau succès est avant tout dû à notre excellent travail d'équipe : de notre représentation J-CAT auprès d'Europol à nos enquêteurs et enquêtrices, en passant par la forensique informatique et l'analyse criminelle opérationnelle. »*

Andreas, enquêteur fédéral en cybercriminalité

[Pas de travail de police sans échange d'informations](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/) [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/>]

# fedpol25



Lorsque les autorités de police mettent hors service l'infrastructure technique des cybercriminels, elles publient une page « splash » qui indique qu'elles ont repris le contrôle.

## Quand la mise à l'arrêt devient une arme

Un clic, un mot de passe dérobé ou une faille de sécurité peuvent suffire à mettre une entreprise à l'arrêt. Les attaques par rançongiciel comptent aujourd'hui parmi les plus grandes menaces pour les entreprises. Lorsque plusieurs cantons et des dizaines d'entreprises suisses sont concernés, le Ministère public de la Confédération reprend les procédures. fedpol enquête.

Un collaborateur d'une société de comptabilité située sur le Plateau suisse est le premier arrivé au bureau un matin et allume son ordinateur. Lorsqu'il souhaite ouvrir un fichier, une notification s'affiche sur son écran à la place du compte de résultats de son client, annonçant que tous les fichiers de l'entreprise et de ses clients ont été chiffrés. Ils seront divulgués si l'entreprise ne paie pas la rançon demandée dans les 24 heures. Plusieurs entreprises sont victimes de ce type d'attaque : le maître-chanteur est 8Base, l'un des plus grands groupes criminels de ransomware, qui encaisse chaque année plusieurs millions de francs en recourant à de tels stratagèmes. Il chiffre les données, paralyse les systèmes informatiques et cause des dommages économiques considérables.

Pour de nombreuses entreprises concernées, les rançons sont moins problématiques que les coûts occasionnés par la suspension de leurs prestations. Les processus de production sont mis à l'arrêt, les factures restent impayées et les rendez-vous doivent

être reportés. Depuis longtemps déjà, les groupes criminels ne visent plus seulement les grandes sociétés, mais aussi les petites et moyennes entreprises.

fedpol et le Ministère public de la Confédération contribuent à circonscrire cette menace en collaboration avec leurs partenaires internationaux. L'objectif consiste à identifier le groupe de ransomware 8Base, qui inflige des dommages partout dans le monde à des centaines d'entreprises et d'organisations, dont plusieurs dizaines en Suisse.

### **Coopération agile**

La coopération étroite et flexible entre les autorités impliquées joue un rôle central. Les États partenaires ne misent pas sur une enquête d'envergure linéaire, mais sur des phases d'investigation brèves et coordonnées. Dans le cadre de ces « sprints », des informations et des traces sont compilées et les malfaiteurs progressivement identifiés.

Les équipes d'investigation identifient précocement des indices indiquant que des attaques sont en cours de planification. Ces informations permettent aux pays concernés de prendre des mesures de prévention : les entreprises sont averties, leurs systèmes contrôlés et les accès sécurisés. Les cyberenquêteurs et cyberenquêteuses de fedpol peuvent ainsi prévenir plus de 300 sociétés potentiellement visées grâce à leurs partenaires internationaux participants à travers le monde. Ce faisant, le chantage a pu être évité dans plusieurs cas avant même qu'il n'ait pu avoir lieu. Plusieurs membres présumés ont été identifiés, localisés et arrêtés.

### **Procédure coordonnée**

Un démantèlement (ou *take down* en anglais) est le résultat visible de la coopération internationale. Il s'agit d'une mise hors service de l'infrastructure technique des cybercriminels, par exemple des plates-formes sur lesquelles ces derniers divulguent les données dérobées. Le contenu de la page est remplacé par un message des autorités de poursuite pénale qui indiquent clairement qu'elles ont repris le contrôle de l'infrastructure et continuent de surveiller les activités criminelles (cf. [communiqué de presse d'Europol](https://www.europol.europa.eu/media-press/newsroom/news/key-figures-behind-phobos-and-8base-ransomware-arrested-in-international-cybercrime-crack-down) [<https://www.europol.europa.eu/media-press/newsroom/news/key-figures-behind-phobos-and-8base-ransomware-arrested-in-international-cybercrime-crack-down>]).

### **Les données chiffrées redeviennent lisibles**

Un autre résultat visible de l'opération est l'aide apportée aux entreprises lésées. Des enquêteurs japonais sont parvenus à développer un outil de déchiffrement des données. Ce dernier est publié sur la plate-forme *No More Ransom*, mise à disposition par Europol et la police néerlandaise. Une bouffée d'oxygène pour les victimes qui n'ont pas payé de rançon : elles ont à nouveau accès à leurs données.

Finalement, le cas 8Base montre surtout que les cybercriminels opèrent à l'échelon mondial et qu'une poursuite pénale doit fonctionner pareillement pour être couronnée de succès.

*« La cybercriminalité est un domaine qui évolue particulièrement vite. Une enquête de cette envergure ne peut porter ses fruits que si la coopération nationale et internationale fonctionne parfaitement. »*

Lukas, enquêteur fédéral en cybercriminalité

**Pas de travail de police sans échange d'informations** [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/>]

# fedpol25



Des vidéos de caméras de surveillance montrent comment les auteurs, dont certains sont adolescents, s'introduisent par effraction dans différents garages.

## Un vol de voitures de luxe qui finit en tête-à-queue

Trois jeunes hommes sont arrêtés en octobre 2025 après une tentative de cambriolage dans un garage zurichois. Ce vol avorté s'inscrit dans un phénomène plus large, auquel fedpol répond déjà par des mesures de coordination opérationnelle.

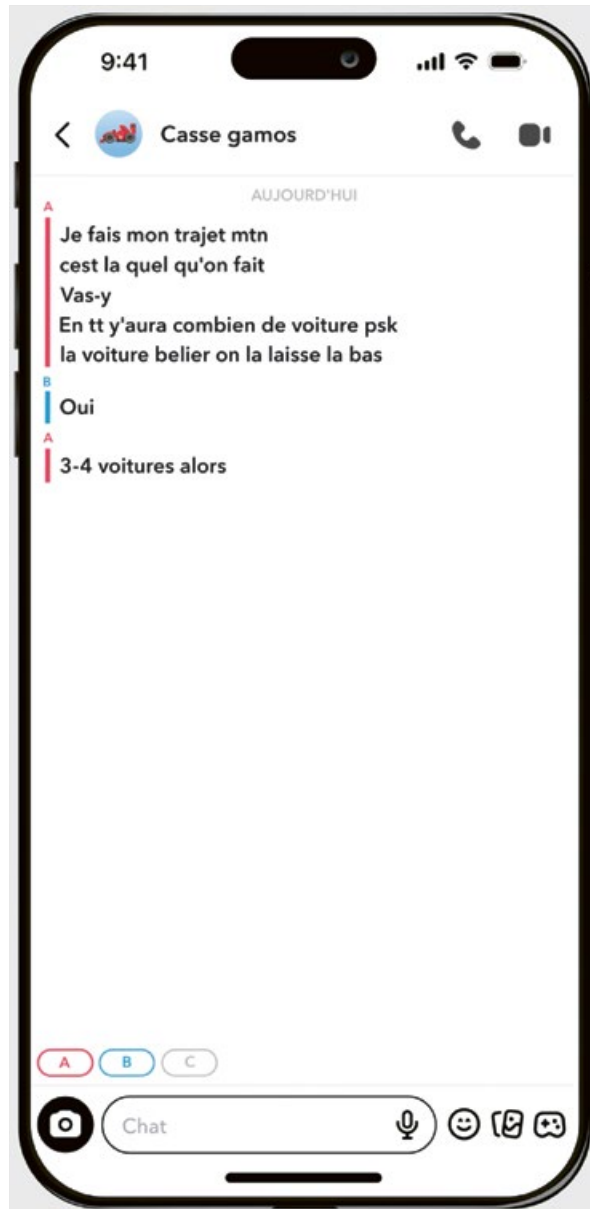
Installés dans un train qui file depuis Lausanne en direction de Zurich, en cette fin d'après-midi d'octobre 2025, un adolescent et plusieurs jeunes hommes pianotent frénétiquement sur leurs portables. Échangés sur une application populaire de messagerie instantanée et de partage de vidéos, leurs messages sortent toutefois de l'ordinaire :



Ci-dessous, une formulation plus détaillée pour une meilleure compréhension.

- A : Les frères ça tape une armurerie ce soir du coup ?
- B : Oui, oui. T'inquiète pas.
- B : Tu vas juste récupérer la voiture
- C : Une armurerie ? Tu as sorti ça d'où ?

Tous reçoivent depuis quelques heures des instructions d'un commanditaire via cette application. Peu après la création d'un canal de discussion, celui-ci leur indique par exemple quel train prendre au départ de Lausanne. Le commanditaire ne tarde pas à leur donner plus d'informations sur leur cible du jour, un garage qui se situe dans l'Oberland zurichois :



Ci-dessous, une formulation plus détaillée pour une meilleure compréhension.

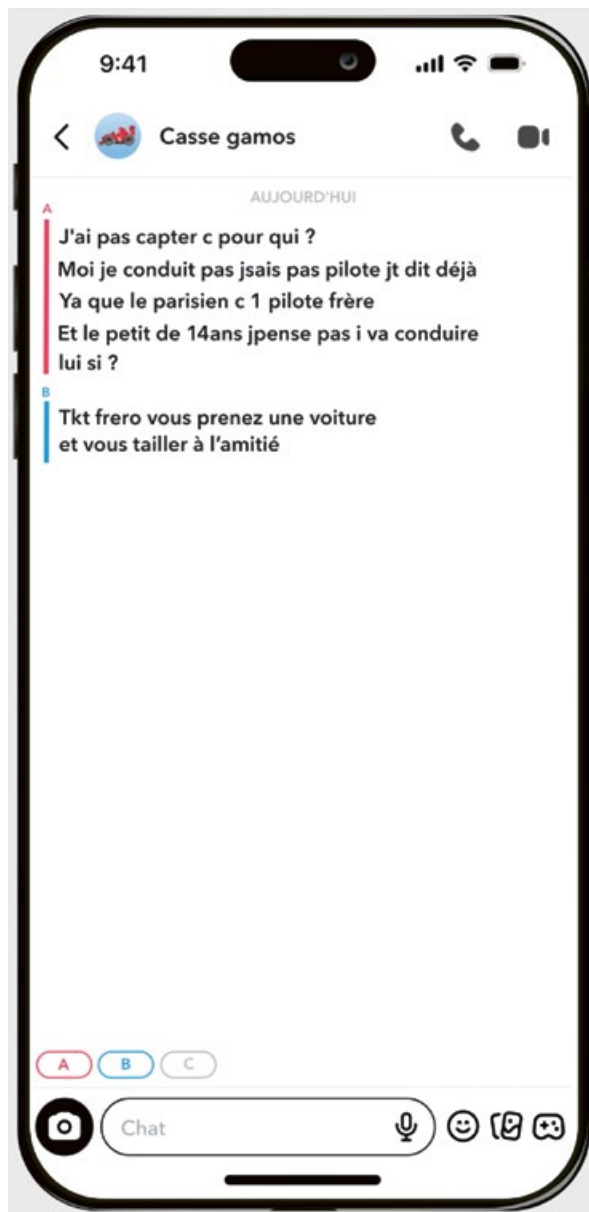
- A : Je fais mon itinéraire maintenant
- A : C'est laquelle qu'on fait
- A : Vas-y
- A : En tout il y aura combien de voitures ? Parce que la voiture bélier on la laisse là-bas ?
- B : Oui
- A : 3-4 voitures alors

L'objectif des malfaiteurs de s'emparer de voitures de luxe tournera toutefois court. Trois d'entre eux, un adolescent de 14 ans et deux hommes de 22 et 28 ans, sont interpellés peu après 22h par la police cantonale zurichoise. Celle-ci avait été alertée par un système d'alarme qu'un cambriolage était en cours dans le garage.

### **Recrutés via les réseaux sociaux**

Ce vol avorté s'inscrit dans un phénomène plus large, qui est en augmentation. Quelque 180 cambriolages ou tentatives de cambriolage dans des garages ont été recensés à travers la Suisse durant l'année 2025. Les groupes criminels à l'origine de ces actes sont le plus souvent basés dans les banlieues des grandes villes françaises.

En Suisse, les auteurs n'ont souvent aucun lien avec les commanditaires ou entre eux. Ils acceptent leurs « missions » via des réseaux sociaux ou des canaux de discussion. Il s'agit d'une forme de *crime as a service* (traduit de l'anglais : criminalité en tant que service, voir encadré ci-dessous). Cela implique de nombreux risques, comme l'illustre le cas présenté dans cet article :



Ci-dessous, une formulation plus détaillée pour une meilleure compréhension.

- A : Je n'ai pas capté, c'est pour qui ?
- A : Moi je ne conduis pas, je ne sais pas piloter je t'ai dit déjà
- A : Y a que le parisien c'est un pilote, frère
- A : Et le petit de 14 ans je ne pense pas qu'il va conduire lui, si ?
- B : T'inquiète frérot, vous prenez une voiture et vous taillez à l'amitié

Les vols de voitures de luxe, tout comme les cambriolages dans des commerces d'armes, semblent être en grande partie le fait des mêmes groupes. Ces actes doivent être considérés comme une forme de criminalité organisée.

## Task-force en place

Les faits constatés à ce jour en Suisse, à l'instar du cas relaté dans cet article, relèvent de la compétence des cantons. Les polices cantonales se chargent de la gestion des interventions et de toutes les autres mesures d'enquête. Néanmoins, les enquêtrices et enquêteurs de fedpol apportent leur soutien et travaillent d'arrache-pied pour lutter contre ces infractions. En raison de l'évolution de la situation et de la multiplication des cambriolages et des tentatives de cambriolage, la Confédération et les cantons ont décidé, en avril 2026, dans le cadre de l'Association des chefs de police judiciaire suisses, de mettre en place une task-force nationale. La direction générale de cette task-force est assurée par fedpol. La conduite opérationnelle est assumée conjointement par fedpol et la police cantonale de Zurich.

Les efforts répressifs et préventifs mis en œuvre finissent par porter leurs fruits à moyen terme. Le recul actuel enregistré dans un autre domaine, celui des attaques à l'explosif de distributeurs automatiques de billets, vient le confirmer.

## Crime as a service : quand les réseaux sociaux mènent au crime



Des jeunes à peine entrés dans l'adolescence vendent de la drogue, commettent de la fraude, des actes de cybercriminalité ou encore des vols et cambriolages. Partout en Europe, des adolescents sont recrutés via les réseaux sociaux par des groupes criminels. Ce phénomène nommé *crime as a service* n'épargne pas la Suisse, d'ailleurs on l'observe de plus en plus fréquemment.

Il s'agit d'une évolution inquiétante, qui requiert une approche globale à l'échelon de la société. Concrètement, cela signifie que la prévention doit commencer dès l'enfance. C'est précisément là qu'intervient le [Plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent](https://www.news.admin.ch/fr/nsb?id=92305) : il renforce les compétences numériques des jeunes et améliore leur protection sur Internet.

fedpol soutient d'ailleurs [plusieurs projets](https://www.fedpol.admin.ch/fr/programme-de-financement-projets-finances-en-2026) qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action. Notamment le projet *Mind-Hack* de la police cantonale thurgovienne, qui crée des espaces d'apprentissage virtuels pour prévenir la radicalisation. Ou encore le soutien scientifique de la ZHAW School of Management and Law, qui planifie plusieurs publications traitant des aspects juridiques de la radicalisation et de la violence chez les jeunes.

*« Une des missions de fedpol est de faciliter la coordination et d'apporter un appui aux polices cantonales, en fonction de leurs besoins et des ressources disponibles. Dans le cas des vols de voitures de luxe, nous sommes intervenus à la demande d'un canton pour apporter un soutien ciblé et adapté par le biais d'une task-force. »*

Jan, chef de commissariat

[Blanchiment d'argent : le nombre de communications augmente de plus d'un tiers](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-le-nombre-de-communications-augmente-de-plus-dun-tiers/) [https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-le-nombre-de-communications-augmente-de-plus-dun-tiers/]



La police saisit des « valises marocaines » dans un appartement à Zurich : des plaquettes de résine de cannabis et de cocaïne réunies en ballots et entourées d'une toile de jute pour faciliter leur transport.

## Fin de partition pour le « chef d'orchestre » d'un trafic de drogue

**Printemps 2024 : fedpol est informé par des partenaires internationaux de possibles livraisons de drogue vers la Suisse. Près d'une année plus tard, au terme d'une enquête de longue haleine, un réseau actif entre la Suisse, la France et l'Allemagne a été démantelé.**

Tout commence au printemps 2024, lorsque fedpol est contacté par ses homologues français de l'Office anti-stupéfiants (OFAST). Ces derniers travaillent sur un réseau criminel soupçonné d'importer en Europe, par conteneur, de grandes quantités de stupéfiants. La cocaïne en provenance d'Amérique du Sud et le haschich venu du Maroc transitent via des ports espagnols, puis sont acheminés et distribués en Suisse. Au centre du dossier figure un trentenaire que nous appellerons Frank\*, présenté comme un intermédiaire clé.

Une enquête préliminaire est rapidement ouverte par fedpol. Elle a pour objectif d'appuyer les autorités françaises, d'établir l'ampleur du trafic sur le territoire suisse et de déterminer quels cantons sont touchés, en vue d'intégrer ces informations dans l'enquête.

En août 2024, une première observation de la police judiciaire fédérale de fedpol confirme l'activité de Frank. À cette occasion, il rencontre notamment brièvement Richard\*. Ce ressortissant allemand va très vite démontrer que l'activité du réseau ne s'arrête pas à la frontière suisse mais qu'elle s'étend jusqu'au sud de l'Allemagne.

### **Collaboration étroite entre les autorités**

Dans le cadre de cette première surveillance menée par les enquêtrices et enquêteurs de fedpol, des rencontres conspiratives peuvent être confirmées entre Frank, Richard et des individus se trouvant dans la région de Zurich. Plusieurs adresses sont identifiées, ainsi qu'un ou deux lieux possibles de stockage de stupéfiants. Sur la base de ces éléments, une procédure fédérale est ouverte en septembre 2024 par le Ministère public de la Confédération contre Frank pour trafic de stupéfiants présumé.

Les semaines qui suivent sont marquées par une série de transactions observées en région zurichoise : livraisons de « valises marocaines » (des plaquettes de résine de cannabis réunies en ballots et entourées d'une toile de jute pour faciliter leur transport) et de cocaïne, visites répétées dans un bureau de change après les livraisons. Les rôles des autorités s'affinent. Les cantons prennent notamment en charge le suivi des semi-grossistes. Ces derniers achètent de la drogue et peuvent alimenter des vendeurs au détail, tout en vendant eux-mêmes également de la drogue. Pour sa part, fedpol garde la responsabilité des investigations menées contre Frank et son complice allemand, ainsi que la coordination de l'opération à l'international.

Fin novembre 2024, un client de Frank est interpellé à Zurich. Les forces de l'ordre saisissent sur lui plus d'un kilo de haschich. L'histoire ne s'arrête pas là. Les perquisitions de son domicile permettent de mettre la main sur près de 55 kg de haschich, 9 kg de marijuana et environ 200 000 francs en liquide. La drogue saisie correspond à la valise marocaine qui avait été précédemment livrée par Frank à son client, une livraison documentée par les enquêtrices et les enquêteurs en charge de l'affaire.

### **Coups de filet dans trois pays**

Cinq jours plus tard, un contrôle effectué à la frontière austro-allemande permet de saisir 1,2 kg de cocaïne à bord d'un véhicule lié au réseau de Frank et de son complice Richard. Cela confirme ainsi l'existence de transports pour l'Allemagne. Après plusieurs mois d'intense collaboration, la France, l'Allemagne, l'Espagne et la Suisse réussissent à obtenir une image précise de l'ensemble du réseau et décident de passer à la phase suivante : celle des interpellations.

En février 2025, à la suite d'un arrivage d'environ 10 kg de cocaïne à Lyon, Frank est arrêté par l'OFAST, après que les autorités françaises ont repris ce volet de la procédure. Richard est interpellé en Allemagne quelques heures plus tard. D'autres membres du réseau sont arrêtés dans les semaines qui suivent. Du côté de fedpol, un rapport est établi pour que les cantons touchés puissent poursuivre leurs investigations voire en démarrer de nouvelles.

Cette collaboration internationale et cantonale, coordonnée par fedpol, a mis en lumière un réseau s'approvisionnant principalement en Espagne. La drogue était ensuite stockée près de Lyon, puis une certaine quantité était transportée en Suisse, dont une partie approvisionnait le marché local et une autre le marché allemand. Au cœur de ce réseau, Frank organisait le transport, le stockage, la distribution et le retrait d'argent. Un véritable « chef d'orchestre », qui a fini par être conduit au violon.

\* Prénom modifié

*« Dès que nous recevons une information d'un partenaire étranger concernant un potentiel trafic de drogue, l'essentiel est d'être très réactif pour mettre cette menace en échec et identifier les personnes impliquées. La collaboration étroite avec les cantons est cruciale durant cette phase. »*

Jan, enquêteur fédéral

Pas de travail de police sans échange d'informations [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/>]

Blanchiment d'argent : le nombre de communications augmente de plus d'un tiers [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-le-nombre-de-communications-augmente-de-plus-dun-tiers/>]

# fedpol25



Dans le cadre de l'opération GLOBAL CHAIN, fedpol, les forces de police locales et une enquêtrice roumaine sont en mission dans le canton du Tessin pour interpellier spécifiquement des travailleuses du sexe roumaines.

## **Opération GLOBAL CHAIN contre la traite d'êtres humains : la focalisation sur la Roumanie porte ses fruits**

**En 2025, la Suisse participe une fois de plus aux *Joint Action Days* organisées à l'échelle internationale par Europol. Cette année, elles sont consacrées à la lutte contre la traite d'êtres humains. Une nouveauté : pour la première fois, fedpol met l'accent sur les victimes et les auteurs de la traite originaires de Roumanie.**

La Roumanie reste un des pays les plus touchés par la traite d'êtres humains en Europe. C'est ce qu'explique Kuno, chef de commissariat suppléant à fedpol. En d'autres termes, tant les victimes que les auteurs de la traite proviennent majoritairement de ce pays d'Europe de l'Est. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles fedpol a, à l'été 2025, dépêché un attaché de police en Roumanie. Celui-ci assure l'échange d'informations entre les autorités de poursuite pénale suisses et roumaines. La Roumanie est donc désormais une zone prioritaire dans la lutte contre la criminalité. C'est pourquoi fedpol a choisi de se concentrer sur ce pays pour l'opération GLOBAL CHAIN 2025. À cette occasion, l'office franchit également une nouvelle étape : il a demandé à Europol de mettre à sa disposition deux agents de police roumains pour lui prêter main-forte pendant les deux journées d'action. C'est ainsi que les 3 et 4 juin, une policière et un

policier roumains participent à des contrôles dans le milieu, aux côtés des forces d'engagement de fedpol et des polices locales. L'équipe visite quatre cantons au total : Berne, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et le Tessin.

### En confiance grâce à une compatriote

Kuno fait partie de la patrouille à Berne et au Tessin. Son groupe contrôle plusieurs établissements et s'adresse spécifiquement aux travailleuses du sexe roumaines. Les femmes sont interrogées individuellement et se sentent vite en confiance. Kuno raconte : « Grâce à la collègue roumaine, avec laquelle elles ont pu communiquer dans leur langue maternelle, on a pu rapidement briser la glace et avoir des discussions très franches ». L'agente roumaine donne même ses coordonnées à ses compatriotes et les encourage à la contacter si elles craignent des représailles dans leur pays. En effet, la prostitution est interdite en Roumanie. La collègue roumaine est donc très surprise de voir à quel point la Suisse aborde ce sujet ouvertement. « Dans beaucoup de pays, la prostitution se pratique à l'abri des regards, quelque part dans une arrière-cour » explique Kuno. L'enquêtrice est aussi agréablement surprise par les mesures de sécurité. Notamment le fait que les chambres puissent être fermées à clé et possèdent une porte en acier très difficile à forcer de l'extérieur. Sans parler du fait qu'il y ait un service de sécurité qui veille à la protection des femmes.

Malgré ces aspects positifs, le travail du sexe reste souvent une activité dangereuse, même dans notre pays : pendant les deux journées d'action, fedpol et ses partenaires ont identifié en Suisse 130 victimes potentielles de traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Il incombe désormais aux cantons de clarifier ces cas de manière plus approfondie.

Kuno qualifie l'opération GLOBAL CHAIN des *Joint Action Days* de situation « win-win » : les travailleuses du sexe ont eu une occasion de parler ouvertement de leur situation, sans barrières linguistiques ni culturelles. Et les forces de police en ont tiré des enseignements très précieux. La coopération avec la Roumanie dans la lutte contre la traite d'êtres humains s'est intensifiée depuis lors.

### Joint Action Days, opération GLOBAL CHAIN 2025 : résultats en Suisse

Nombre de participants aux contrôles	255
Locaux contrôlés	148
Personnes contrôlées	457
Documents contrôlés	498
Victimes potentielles	130
Interpellations policières	32
Véhicules contrôlés	16

### Joint Action Days, opération GLOBAL CHAIN : ensemble contre la traite d'êtres humains



Les *Joint Action Days* opération GLOBAL CHAIN ont été menées sous la direction des autorités autrichiennes de poursuite pénale, avec le soutien d'Europol, de Frontex et d'INTERPOL. Elles étaient consacrées à la lutte contre la traite des êtres humains et se sont déroulées dans toute l'Europe du 1er au 6 juin 2025. Les corps de police suisses y ont participé les 3 et 4 juin, effectuant des contrôles principalement dans le milieu de la prostitution. Ces contrôles ont été coordonnés par l'Office central de lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants de fedpol, qui avait mis en place un back-office à Berne. Une de ses collaboratrices était par ailleurs présente au centre de coordination de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) à Varsovie. C'est là que se sont réunis des officiers de liaison provenant d'une quarantaine de pays pour y assurer entre eux un échange d'informations de police en temps réel. En Suisse, les cantons de BE, BL, BS, FR, GE, GR, NE, TI, VS et ZH ainsi que la police des étrangers de la ville de Berne ont participé aux journées d'action.

« Depuis l'opération GLOBAL CHAIN des Joint Action Days 2025, nous recevons bien plus de demandes de la part de nos collègues roumains. La coopération avec ce pays s'est intensifiée. »

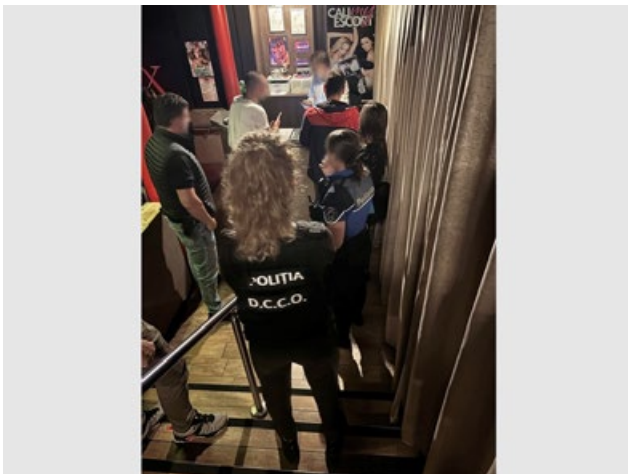
Kuno, chef de commissariat suppléant de l'Office central de lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants de fedpol



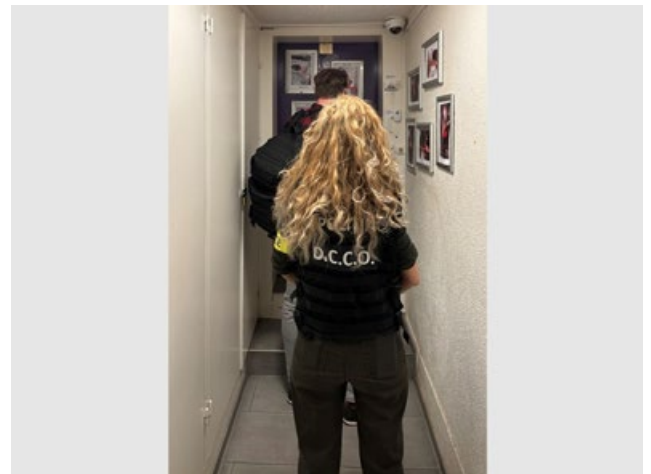
L'enquêteur fédéral de fedpol et sa collègue roumaine pénètrent dans un établissement au Tessin. L'opération GLOBAL CHAIN vise la traite des êtres humains, en mettant cette fois l'accent sur les victimes originaires de Roumanie.



Ils sont en intervention aux côtés des forces de l'ordre locales ; sur la photo, une collègue de la police cantonale du Tessin.



À l'accueil, l'équipe d'intervention reçoit la liste des femmes qui travaillent actuellement dans l'établissement. Elle vérifie ensuite l'identité des travailleuses du sexe et les interroge pour identifier des victimes de la traite des êtres humains.



En petites équipes – ici, dans le canton de Berne –, les enquêtrices et les enquêteurs vont à la rencontre des travailleuses du sexe. Grâce à la collègue roumaine, un échange dans la langue maternelle est possible avec les victimes potentielles.

[Pas de travail de police sans échange d'informations \[https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/\]](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/)



Un engin explosif a détoné dans le hall d'entrée d'un immeuble résidentiel à Genève.

## **Attaques aux explosifs dans des colis piégés, lettres de chantage : fedpol et la police genevoise enquêtent ensemble**

**Au printemps 2025, Genève est le théâtre d'une série de menaces et d'attaques. Ces incidents vont de la lettre de chantage ou demande de rançon à une explosion dans un quartier résidentiel, en passant par la détonation d'une boîte aux lettres. Un homme et un enfant ont notamment été blessés.**

Les menaces et attaques qui ont ébranlé Genève entre août 2024 et mars 2025 semblent obéir à un même schéma : elles sont minutieusement planifiées, mises en œuvre avec une grande maîtrise technique et destinées à répandre la peur. Lorsqu'un engin explosif détone dans le quartier résidentiel de Grange-Canal en août 2024, l'affaire est confiée aux autorités fédérales parce qu'elle concerne une infraction à la législation sur les explosifs. fedpol mène donc l'enquête sous la direction du Ministère public de la Confédération (MPC) et en collaboration avec la police cantonale genevoise.



L'explosion a détruit les boîtes aux lettres de l'immeuble et a blessé un enfant.

La Police judiciaire fédérale, rattachée à fedpol, met en place une task-force. Une structure d'enquête commune est conçue avec les spécialistes de la police judiciaire genevoise. La task-force examine chaque détail à la loupe : des milliers d'indices sont analysés et étudiés sous tous leurs angles. Certains mènent à une impasse, d'autres révèlent de nouveaux liens. Chaque nouveau détail, qu'il s'agisse d'une formulation récurrente dans des lettres de menaces ou de matériaux utilisés pour fabriquer un engin explosif, vient s'ajouter au puzzle de l'enquête.

L'enquête bat son plein. En raison des demandes de rançon, des experts chargés d'analyser les moyens de paiement numériques font également partie de la task-force. Des spécialistes d'Europol et de fedpol collaborent étroitement dans le cadre du processus d'analyse dit *crypto-tracing*. L'équipe comprend aussi des spécialistes en négociation, en investigation forensique et en analyse digitale. La population et les médias attendent des réponses avec impatience.

### **Une opération policière de grande envergure aboutit à une arrestation**

Le profil du suspect se concrétise. Le 12 mars, le moment est venu de l'arrêter : il s'agit d'un Suisse âgé de 61 ans. Étant donné ses antécédents avec les explosifs, la direction de l'engagement de fedpol se prépare au pire. L'arrestation, une opération de grande envergure pour laquelle plusieurs lieux ont dû être évacués, est un succès. Lors des perquisitions qui s'ensuivent, la police trouve de nombreux objets qui confirment les soupçons pesant sur le prévenu.



Un spécialiste du déminage en train de sécuriser le lieu d'engagement en vue des perquisitions.

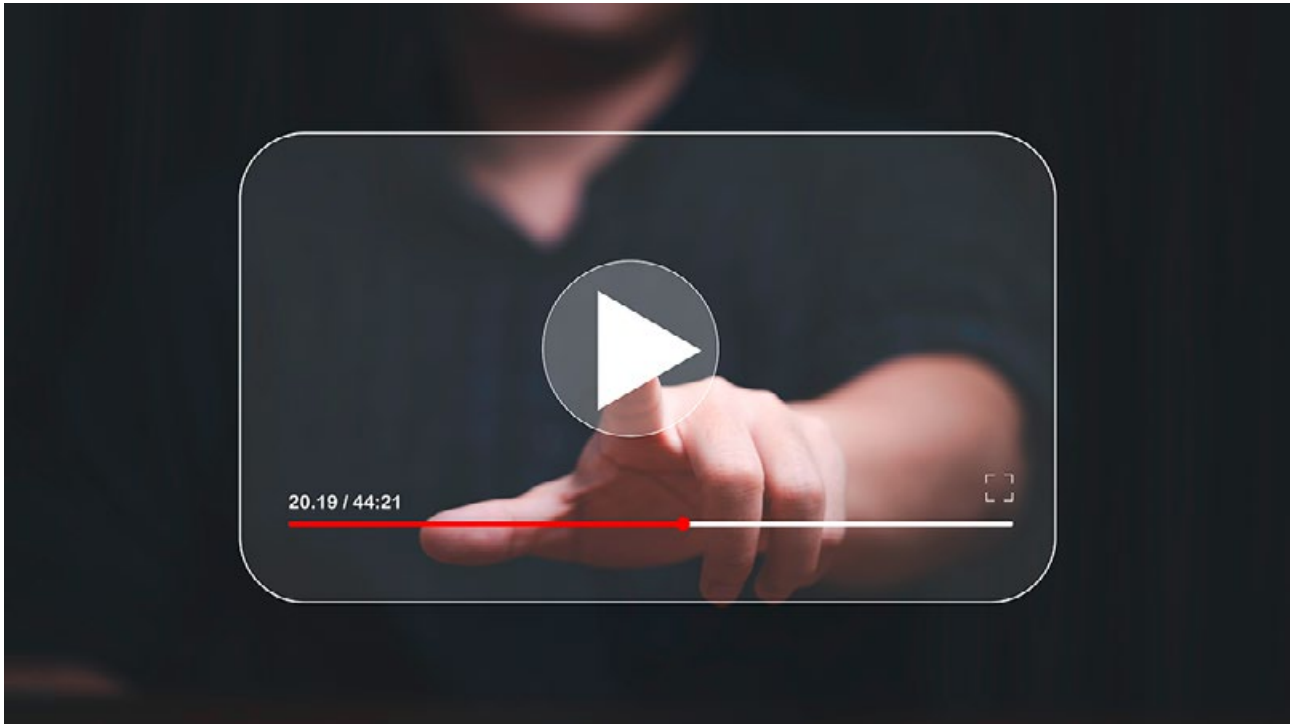
L'auteur présumé des faits se trouve en détention provisoire. Or le travail ne fait que commencer pour fedpol et le MPC : le mobile, la situation personnelle, d'autres liens éventuels – tout cela doit encore être analysé dans le cadre de l'enquête, qui est loin d'être achevée. La présomption d'innocence s'applique jusqu'à ce qu'un jugement définitif soit rendu.

Pendant six mois, fedpol, la police cantonale genevoise et le MPC travaillent main dans la main sur cette affaire. Peu à peu, les pièces du puzzle s'assemblent pour former une image. Pour le grand public, cette collaboration signifie avant tout une chose : davantage de sécurité. Pour les enquêteurs, c'est la preuve qu'une étroite collaboration porte ses fruits.

*« Ce genre de cas est heureusement une exception, même lorsqu'on a des décennies d'expérience : enquêter sur un criminel en série actif et dangereux représente une pression considérable. Une centaine de policiers ont été mobilisés pour cette opération. Une telle enquête ne peut aboutir que si la Confédération et les cantons unissent leurs forces. »*

Fabio, responsable général de l'engagement

[Pas de travail de police sans échange d'informations \[https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/\]](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/)



*KidFlix*, une plateforme active sur le darknet, mettait à disposition en moyenne trois nouvelles vidéos par heure montrant des abus sexuels sur des enfants, parfois d'une extrême gravité.

## Plate-forme KidFlix en Suisse

**Des années d'enquête ont abouti à l'un des plus grands succès dans la lutte contre la diffusion de matériel représentant des abus sexuel sur des enfants. Avec le soutien de plusieurs pays, dont la Suisse, la police judiciaire bavaroise (*Bayrisches Landeskriminalamt*, BLKA) est parvenue à frapper un grand coup contre la plate-forme *KidFlix*, active sur le darknet.**

Plus de 91 000 vidéos, 6 288 heures de matériel et trois nouvelles vidéos disponibles par heure en moyenne : ces chiffres ne concernent pas *Netflix*, mais *KidFlix*, une plate-forme active sur le darknet qui propose des vidéos mettant en scène des abus sexuels parfois très graves commis sur des enfants, dont certains en bas âge.

La plate-forme *KidFlix* n'est accessible que via le réseau Tor, qui permet de surfer sous couvert d'anonymat. Sur le darknet, il n'est pas possible de retrouver les traces des personnes qui se connectent à cette plate-forme de streaming. La plupart des fichiers vidéo sont gratuits mais, si un utilisateur souhaite des fichiers de haute qualité, il doit s'abonner moyennant 180 dollars américains. Seules les cryptomonnaies sont acceptées. Cet « abonnement » octroie à l'utilisateur un droit d'accès à vie à l'ensemble de la plate-forme.

## Début des investigations

La BLKA a découvert la plate-forme *KidFlix* en 2022 dans le cadre d'une surveillance du darknet. Son défi, et non pas des moindres, consistait à identifier les utilisateurs sous couvert d'anonymat qui laissaient malgré tout des traces par leurs transactions en cryptomonnaies, offrant ainsi aux enquêtrices et aux enquêteurs de premiers indices d'identification. Des résultats concrets ont suivi en 2024 : les autorités partenaires allemandes ont ensuite informé Europol et les États concernés de l'existence de la plate-forme de streaming et des utilisateurs présumés. Objectif : arrêter les utilisateurs identifiés simultanément dans le monde entier.

fedpol a repris à la BLKA les cas ayant un lien avec la Suisse dans le cadre de l'opération STREAM. Il a identifié dix personnes qui étaient des *premium users*. Afin de poursuivre les suspects, fedpol a sollicité les partenaires suisses concernés, à savoir la police des cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Berne, de Thurgovie, de Vaud et de Zurich ainsi que la police municipale zurichoise.

L'intervention a eu lieu en Suisse et dans les autres pays concernés simultanément au mois de mars 2025, afin que les suspects n'aient pas le temps de s'avertir et d'effacer des moyens de preuve potentiels. Les États-Unis ont mené d'autres interventions ultérieurement. Environ 1400 *premium users* ont été identifiés à travers le monde, notamment dans 32 pays européens, aux États-Unis, en Australie, au Canada, en Colombie et en Nouvelle-Zélande. Parmi eux, 79 suspects ont été arrêtés. L'analyse des supports de données saisis lors des interpellations durera encore plusieurs mois.

*« De nombreux pédocriminels sont des chasseurs et des collectionneurs. D'importantes quantités de données ont été saisies lors des arrestations. Le travail d'analyse est chronophage, nécessite beaucoup de ressources et est éprouvant sur le plan psychique. »*

Yves, chef suppléant du Commissariat Office central Cybercrime

Si l'opération STREAM a été l'un des plus grands succès dans la lutte contre la diffusion de matériel d'abus sexuels commis sur des enfants, les utilisateurs de la plate-forme *KidFlix* n'ont pas encore tous été identifiés. La triste réalité est que les auteurs d'infractions, notamment dans le domaine de la pédocriminalité, disposent de réseaux solides dans le monde entier. Ils s'échangent des astuces et consultent des instructions sur des forums pour ne pas se faire remarquer. Il existe même des manuels sur le sujet.

Les enquêtes menées conjointement à l'échelon international et les instruments à la pointe de la technologie sont d'autant plus importants pour identifier non seulement les coupables, mais aussi les victimes, qui doivent en outre être mises en sécurité.

[Quelles limites sur Internet ? \[https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/quelles-limites-sur-internet/\]](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/quelles-limites-sur-internet/)



La présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter accueille le président sud-africain Cyril Ramaphosa sur la Place fédérale le 29 octobre 2025.

## Un visiteur de haut rang venu d'Afrique du Sud

**Fin octobre 2025, le président sud-africain Cyril Ramaphosa se rend en Suisse pour une visite d'État de deux jours. fedpol l'accompagne dans ses déplacements, de son atterrissage à Zurich jusqu'à son départ : c'est l'opération RAINBOW.**

Au petit matin du 29 octobre, le soleil se lève à peine au-dessus des Alpes lorsque l'équipe de fedpol arrive à l'hôtel Bellevue de Berne pour venir chercher le président de la République d'Afrique du Sud. Parmi les collaborateurs présents sur place se trouve Bruno, qui se charge de coordonner la sécurité entre tous les partenaires et qui a préparé minutieusement le dispositif de sécurité.

Cette visite d'État de deux jours ne comporte aucune surprise pour le commissaire. Il porte sur lui le programme du séjour, soigneusement plié, mais il le connaît par cœur. La première séance de préparation a déjà eu lieu fin août et a été suivie de plusieurs autres. Une semaine avant la visite, Bruno se réunit avec les partenaires des deux pays afin de discuter du programme et de tous les détails opérationnels. Rien n'est laissé au hasard. En compagnie des partenaires sud-africains, il effectue une reconnaissance de tous les lieux que le président Ramaphosa sera amené à visiter. Le commissaire sait que l'intégration de toutes les personnes concernées et une communication claire sont tout

aussi importantes que les analyses de la menace. Pour réussir un tel engagement, il faut aussi un certain talent diplomatique. Les collègues des polices cantonales bernoise, zurichoise, saint-galloise et thurgovienne jouent un rôle particulièrement important pour fedpol dans le cadre de l'opération RAINBOW : ils sont chargés de la mise en œuvre des mesures de sécurité. Mais la Police militaire, les Forces aériennes et la Police des transports sont également impliquées.

### **Un accompagnement de tous les instants**

Bruno accompagne la délégation dans tous ses déplacements et sait exactement à quoi il doit prêter attention. Le commissaire est particulièrement vigilant lorsque le président sud-africain arrive sur la Place fédérale à Berne peu après 15h, à bord d'un véhicule blindé de la Confédération. C'est l'étape la plus délicate de la visite : toute la place est bouclée, une petite foule s'est rassemblée à proximité. Quelques personnes agitent des fanions aux couleurs de l'Afrique du Sud et cherchent à serrer la main au président Ramaphosa. La situation reste calme.

La Place fédérale se montre sous son plus beau jour pour ce visiteur de haut rang : le tapis rouge est déroulé, les drapeaux sud-africain et suisse flottent au vent et la fanfare militaire se tient prête. La présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter, accueille le président Ramaphosa et lui présente ses collègues du Conseil fédéral. S'ensuivent les honneurs militaires et les hymnes nationaux des deux pays. L'ambiance reste festive et paisible.

Les deux présidents visitent le Palais du Parlement ainsi que le Bernerhof, où ils signent une déclaration d'intention visant à renforcer les relations entre les deux pays. Que ce soit dans la salle des pas perdus ou dans la salle de séance, le personnel de sécurité de fedpol – en partie armé – veille au grain pour s'assurer que tout se déroule comme prévu. Il serait prêt à intervenir en cas d'urgence, mais heureusement, cela ne s'avère pas nécessaire.

Le lendemain, la délégation se rend en Suisse orientale, dans la région d'origine de la présidente Keller-Sutter, avant de filer à l'aéroport de Zurich dans la soirée ; la délégation sud-africaine monte dans l'avion pour Johannesburg et Bruno prend la route pour rentrer à Berne. La tension retombe peu à peu : l'opération RAINBOW s'achève avec succès.

*« Il est indispensable pour nous d'entrer en contact avec tous nos partenaires, en particulier nos collègues étrangers, afin de discuter des détails opérationnels. Il s'agit notamment de définir concrètement la composition d'un convoi automobile ou de décider où seront assis les agents de sécurité. »*

Bruno, commissaire de la Division Sécurité des personnes et des biens immobiliers



L'équipe de fedpol se tient prête alors que le convoi transportant le président sud-africain arrive devant le Palais du Parlement.



L'accueil officiel avec les honneurs militaires sur la Place fédérale

La présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter présente ses collègues du Conseil fédéral au président de la République d'Afrique du Sud.



Le contrôle à l'entrée du Palais du Parlement est assuré par fedpol.



Le personnel de sécurité de fedpol monte la garde devant la salle des pas perdus, à l'intérieur du Palais du Parlement.



À l'occasion de cette visite d'État, le Palais du Parlement a été décoré du drapeau sud-africain.

[Hausse des mesures de sécurité en raison des conflits politiques mondiaux \[https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/hausse-des-mesures-de-securite-en-raison-des-conflits-politiques-mondiaux/\]](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/hausse-des-mesures-de-securite-en-raison-des-conflits-politiques-mondiaux/)



Le trafic au Caire est souvent qualifié d'extrêmement dense et de chaotique. Une réputation qui s'est vérifiée lors des visites des deux conseillers fédéraux.

## Concentrés sur la mission, malgré les émotions

**Les conseillers fédéraux Elisabeth Baume-Schneider et Beat Jans ont tous deux effectué une visite officielle en Égypte en novembre 2025. À chaque fois, ils ont bénéficié d'une protection rapprochée de fedpol, dans des conditions parfois éprouvantes.**

Capitale tentaculaire, Le Caire est tant connu pour abriter les pyramides de Gizeh que pour ses embouteillages gigantesques. Un quotidien parfois chaotique dans lequel deux commissaires du Service fédéral de sécurité (SFS) ont eu l'occasion de se plonger, en novembre 2025, en accompagnant deux visites officielles en Égypte. Pour Vanessa et Cédric, tout commence sur place quelques jours avant l'arrivée d'Elisabeth Baume-Schneider au Caire, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre. Les deux commissaires effectuent également des reconnaissances en prévision de la venue de Beat Jans, dans le même pays, deux semaines plus tard.

Deux visites de magistrats dans un même pays, à quelques semaines d'intervalle, sont pour le moins inhabituelles. Cela présente des avantages pour les deux experts en protection rapprochée, leur permettant de condenser leur programme de repérages. Ces reconnaissances sont notamment une opportunité de se mettre en contact avec

l'ambassade suisse sur place et les autorités locales, puis d'inspecter les lieux où se rendront les conseillers fédéraux.

### **Légère appréhension au départ**

Cédric, dont il s'agit du premier voyage à l'étranger dans cette capacité, ne cache pas avoir eu un peu d'appréhension. « Il est possible de connaître un pays pour y avoir passé des vacances balnéaires, mais de ne rien savoir du niveau de sécurité sur le terrain. Nous avons de nombreuses interrogations sur la manière dont les relations avec nos partenaires allaient fonctionner », explique-t-il.

*« Il est possible de connaître un pays pour y avoir passé des vacances balnéaires, mais de ne rien savoir du niveau de sécurité sur le terrain. Nous avons de nombreuses interrogations sur la manière dont les relations avec nos partenaires allaient fonctionner. »*

Cédric, commissaire

Lors d'un voyage à l'étranger, fedpol est responsable de la sécurité des magistrats suisses, mais c'est le pays hôte qui se charge de mettre en œuvre la protection. « Nous faisons une demande pour le dispositif de sécurité aux autorités locales sur la base de notre analyse, mais les mesures finalement mises en place nous réservent parfois des surprises. Des négociations sont alors nécessaires pour nous mettre d'accord », explique Vanessa.

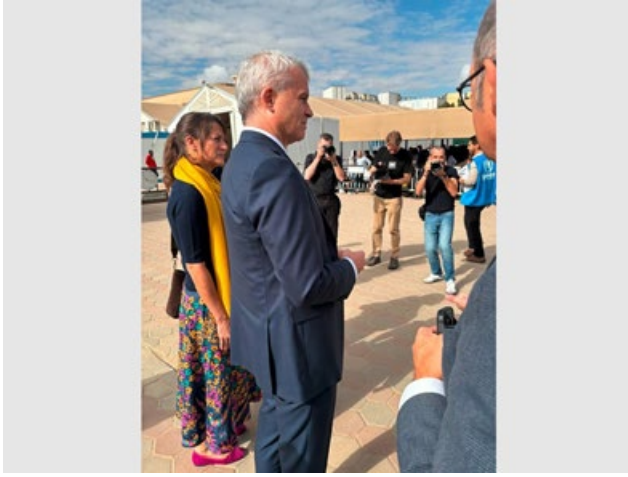
### **Les aléas du trafic**

Dans le cas de ces deux visites en Égypte, les inquiétudes des deux collègues seront rapidement balayées. Les premiers contacts avec l'ambassade suisse sont bons, tout comme l'entente avec les autorités égyptiennes. La circulation sera toutefois, sans surprise, fidèle à sa réputation et nécessitera différents ajustements dans les programmes des deux conseillers fédéraux. Lors de ses deux jours passés en Égypte, Elisabeth Baume-Schneider va tout d'abord se rendre sur un site archéologique au Caire, puis participer à l'inauguration du Grand Musée Égyptien, avant de partir à Louxor pour des échanges avec des archéologues suisses.

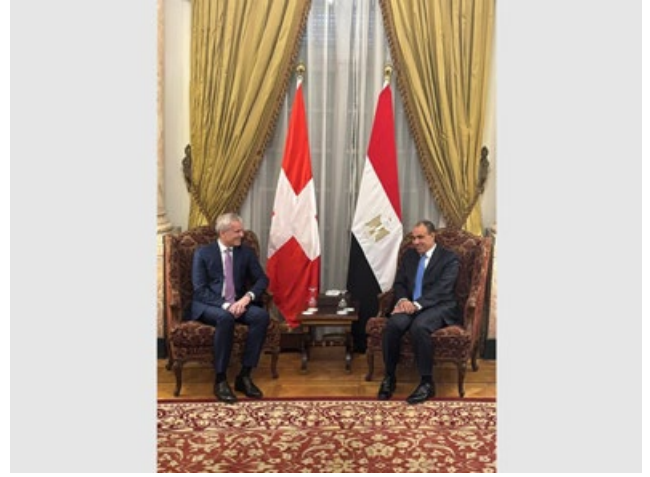
### **Des moments marquants**

Deux semaines plus tard, le programme officiel de Beat Jans au Caire débute par une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères. S'ensuivent, entre autres, plusieurs rendez-vous dans des lieux d'accueil pour personnes réfugiées, en particulier celles fuyant les conflits au Soudan et à Gaza. Même en s'appuyant sur un plan de mission bien précis, Vanessa et Cédric reconnaissent avoir été particulièrement marqués par certains moments. « Ces visites ont apporté un lot d'émotions plus important que ce que nous avions anticipé, en particulier lorsque nous nous sommes rendus dans le centre d'enregistrement pour les réfugiés de l'ONU au Caire avec Beat Jans », souffle Cédric. Malgré cela, tous deux sont « toujours restés concentrés sur la mission », ajoute Vanessa.

Les deux collègues ont aussi enchaîné les longues journées de travail, parfois vingt heures par jour. « Nous avons effectué des reconnaissances en parallèle des visites, puis il fallait parfois encore mener des négociations avec les autorités locales », raconte Vanessa. Mais les deux commissaires l'annoncent en chœur : ils se tiennent déjà prêts à accomplir de nouvelles missions de ce type.



Durant son voyage, Beat Jans s'est rendu dans un centre d'enregistrement pour les réfugiés de l'ONU au Caire.



Le premier rendez-vous officiel de Beat Jans au Caire était une rencontre avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty.



Le programme de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider comportait la visite d'archéologues suisses actifs en Egypte.



La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider (au centre) s'est rendue à l'Institut Suisse de Recherches Architecturales et Archéologiques de l'Égypte ancienne au Caire pour un échange avec des experts suisses en égyptologie.



Les commissaires de fedpol ont aussi eu l'occasion d'accompagner la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider sur certains sites historiques, comme ici les pyramides de Gizeh.

[Hausse des mesures de sécurité en raison des conflits politiques mondiaux \[https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/hausse-des-mesures-de-securite-en-raison-des-conflits-politiques-mondiaux/\]](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/hausse-des-mesures-de-securite-en-raison-des-conflits-politiques-mondiaux/)

# fedpol25



Le bon déroulement de festivités ne relève pas du hasard. Les responsables de la sécurité doivent garantir tant la sécurité d'un lieu protégé que le bon déroulement de l'événement.

## Un dispositif de sécurité qui file droit

**Nous sommes le 15 mai 2025, le Tribunal fédéral célèbre son 150<sup>e</sup> anniversaire à Lausanne. fedpol est mobilisé pour assurer la sécurité de cet événement et de ses invités.**

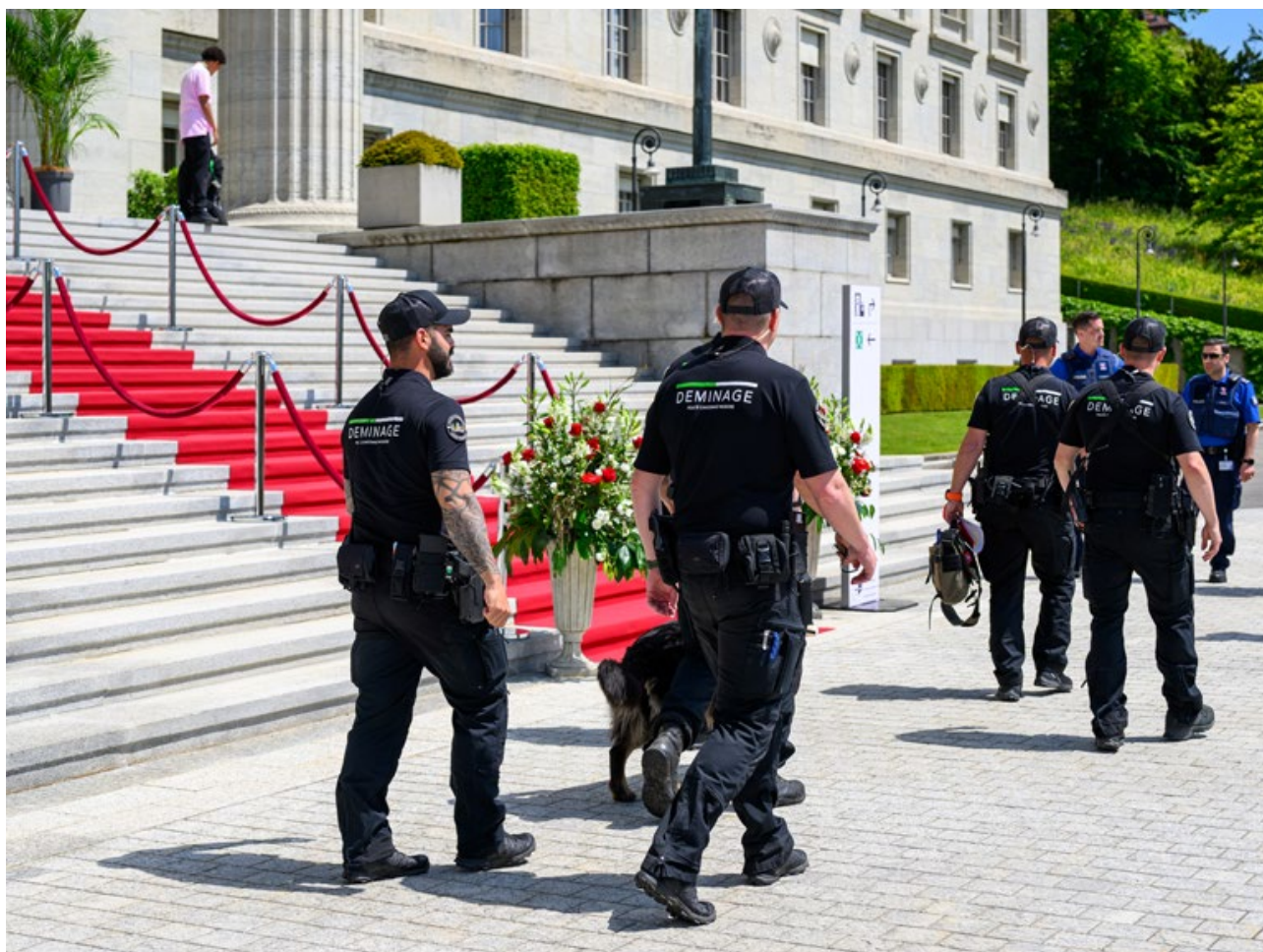
La cérémonie officielle marquant le 150<sup>e</sup> anniversaire du Tribunal fédéral (TF) à Lausanne est sur le point de débuter, sur le coup de 18h15, alors que cette chaude journée du 15 mai 2025 touche à sa fin. Ce moment vient marquer le point culminant de plusieurs semaines de préparation intense pour fedpol. Pascal, chef d'engagement déployé sur place avec une quinzaine de ses collègues du Service fédéral de sécurité (SFS), n'a toutefois pas l'esprit tourné vers les célébrations. La concentration est de mise pour garantir la sécurité de cet événement de haut niveau.

### **Collaboration étroite requise**

Retour en arrière. Deux mois avant le jour J, une demande officielle du TF parvient à fedpol. L'autorité judiciaire, qui s'apprête à fêter son jubilé dans son imposant édifice de Mon-Repos, souhaite que fedpol se charge de mettre en œuvre son dispositif de sécurité intérieure lors de cette cérémonie d'anniversaire. Quelque 200 personnalités suisses et étrangères sont attendues. Même si le temps à disposition est suffisant pour réaliser ce mandat, les défis sont nombreux pour Pascal et ses collègues, d'ordinaire en

charge de la sécurité des bâtiments au cœur de la Berne fédérale. Néanmoins, en cas de demande formelle, d'autres bâtiments fédéraux peuvent bénéficier d'une protection de fedpol (lire l'encadré ci-dessous).

Le défi principal consiste à développer un concept à même d'assurer la protection et la surveillance d'un bâtiment qu'ils ne connaissent pas. De plus, une coopération étroite doit être instituée avec différents partenaires, dans ce cas avec la police cantonale vaudoise ou le service de sécurité du TF. À ces inconnues s'ajoute la protection des magistrates et magistrats présents à cet événement, également de la compétence du SFS. Au fil des semaines, des séances et des échanges, le dispositif de sécurité intérieure finit par prendre forme.



fedpol, police cantonale vaudoise et service de sécurité du Tribunal fédéral : un engagement commun pour le bon déroulement de la cérémonie d'anniversaire du Tribunal fédéral, en mai 2025.

### **L'importance des détails**

Ce travail de longue haleine implique en particulier un passage en revue détaillé du programme de la cérémonie et d'identifier, comme Pascal les nomme, d'éventuels « points d'attention ». En clair, il s'agit de ne rien laisser de côté pour éviter toute mauvaise surprise le moment venu. Ce travail de coordination doit aussi permettre de définir la chaîne de décision en cas d'accident ou d'incident majeur, y compris une attaque terroriste. Tous les scénarios possibles sont alors passés en revue. Les questions sont nombreuses : doit-on fouiller le personnel en charge des livraisons de nourriture, les enfants de la chorale ou même les instruments de la fanfare qui se produira durant les célébrations ? Chaque décision doit être soupesée. Un délicat arbitrage s'opère alors entre le besoin d'assurer la sécurité d'un lieu protégé et le bon déroulement de l'événement.

Arrivé le jour J, cette préparation finit par payer. À l'exception d'une personne souffrant d'un coup de chaleur, rien n'est venu perturber la cérémonie. Peu avant minuit, Pascal et ses collègues ont conclu une très longue journée de travail. Fatigués, mais avec le sentiment du devoir accompli.



Le bon déroulement de la cérémonie d'anniversaire du Tribunal fédéral a permis aux personnes invitées de pleinement apprécier le rôle que joue cette institution en faveur d'une justice indépendante en Suisse.

## Des bâtiments fédéraux sous bonne protection



Impossible de le manquer si l'on se promène à proximité du Palais du Parlement à Berne. Le personnel de sécurité de police armé de fedpol porte un uniforme bleu, un badge bien visible sur le bras gauche et l'inscription « Police fedpol » dans le dos. Cette mission de protection au cœur de la démocratie suisse est une priorité absolue de fedpol. D'autres bâtiments de la Berne fédérale, notamment le Palais fédéral ouest, est, nord et Inselgasse, ainsi que le Bernerhof, siège des membres du Conseil fédéral, et le Centre des médias du Palais fédéral sont également protégés par fedpol.

Si une demande formelle est déposée, d'autres bâtiments fédéraux peuvent faire l'objet d'une protection, comme c'était le cas en mai 2025 lors de la cérémonie officielle au Tribunal fédéral à Lausanne. Dans tous les cas, cette protection est assurée par fedpol en étroite collaboration avec les polices cantonales et municipales. Dans le cadre de son mandat, fedpol a également pour responsabilité d'assurer la sécurité des représentations diplomatiques étrangères en Suisse.

*« Je retiens de cet engagement l'importance de la préparation, ainsi que la qualité de la coopération entre les partenaires impliqués. Dans un tel projet, il est crucial d'être à l'écoute de leurs souhaits et de leurs besoins. »*

Pascal, chef d'engagement

[Hausse des mesures de sécurité en raison des conflits politiques mondiaux \[https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/hausse-des-mesures-de-securite-en-raison-des-conflits-politiques-mondiaux/\]](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/hausse-des-mesures-de-securite-en-raison-des-conflits-politiques-mondiaux/)

# fedpol25



Sur le site de production des documents d'identité, les préparatifs vont bon train.

## Une carte d'identité biométrique dans le pipeline

**Toc, toc, boum, zip zip zip : sur les sites de production des documents d'identité suisses, les machines tournent à plein régime. À quelques mois de l'introduction de la carte d'identité biométrique suisse, les préparatifs s'intensifient.**

Ça claque, ça vibre, ça avance : dans les ateliers, la carte d'identité passe d'une étape à l'autre comme un petit train sur ses rails, à une vitesse parfaitement réglée. Des voyants clignotent, des bras mécaniques s'activent, et les spécialistes contrôlent chaque détail avec précision. Nous sommes sur l'un des sites où se prépare la nouvelle carte d'identité suisse. Aujourd'hui, Olivia, cheffe de projet, retrouve les collègues de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) pour une réunion de suivi. Objectif : tout caler avant la mise en circulation, prévue pour le 2 novembre 2026, de la future carte d'identité biométrique suisse.

### **Une carte biométrique, qu'est-ce que c'est ?**

Depuis de nombreuses années, le passeport suisse contient déjà une puce électronique, intégrée dans sa couverture. Pour la nouvelle carte d'identité, le principe sera similaire : la puce ne sera pas visible, car elle sera insérée entre les différentes couches laminées du document. Les cartes avec puce se distinguent des cartes sans puce par le CAN, le *Card Access Number*, qui permet l'accès sécurisé à la photo du visage et aux données

personnelles, ainsi que par le symbole international *Chip Inside* indiquant la présence d'une puce.

## Un double choix



L'introduction de la nouvelle carte d'identité biométrique est prévue pour le 2 novembre 2026. Cette carte contiendra une puce avec deux empreintes digitales et la photo de la personne titulaire, tout comme pour le passeport actuel. Elle sera délivrée en parallèle de la carte d'identité sans puce, qui restera disponible pour celles et ceux souhaitant conserver un document non biométrique. Les détails de ce double choix sont expliqués dans cette [vidéo](https://youtu.be/8rQOR_A6-TI) [https://youtu.be/8rQOR\_A6-TI].





## La carte d'identité biométrique versus l'e-ID



Les deux produits sont distincts et indépendants, mais ils sont parfois confondus. La carte d'identité biométrique est un document physique. Elle sert à l'identification au quotidien et permet aussi de voyager dans l'espace Schengen. L'e-ID constitue un complément gratuit à la carte d'identité physique et devrait également être introduite fin 2026. Il s'agit d'une identité électronique, permettant de s'identifier dans le monde numérique et disponible via l'application swiyu Wallet sur son téléphone portable. L'e-ID n'est pas un document de voyage. Le [site de l'e-ID](https://www.eid.admin.ch/fr) [https://www.eid.admin.ch/fr] contient de nombreuses autres informations utiles sur ce projet de l'Office fédéral de la justice (OFJ). [fedpol y participe](https://www.fedpol.admin.ch/fr/projets-en-cours) [https://www.fedpol.admin.ch/fr/projets-en-cours] en tant qu'émetteur de la future e-ID. Là aussi, les préparatifs vont bon train. Là aussi, les préparatifs vont bon train.

*« La sécurité de la nouvelle carte d'identité avec puce et l'utilisation responsable des données qu'elle contient sont, pour mon équipe et moi, la priorité absolue. Les informations sensibles sont protégées et ne sont accessibles qu'à des fins clairement définies et légalement encadrées. C'est ainsi que nous créons une pièce d'identité digne de confiance. »*

Olivia, cheffe de projet pour la carte d'identité biométrique

[Pas de travail de police sans échange d'informations](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/) [https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/]





## Qu'est-ce que le profilage forensique ?



Le profilage forensique permet de relier entre elles des séries de faux documents en repérant des « signatures » typiques d'un faussaire. La base internationale ProFID-SERIES et sa version suisse BIDIF centralisent et partagent ces informations pour comparer les cas entre pays, détecter des séries de faux, renforcer la coopération policière et, le cas échéant, étayer l'existence d'un réseau criminel.

Les informations sur les circonstances liées aux cas permettent parfois, elles aussi, d'apporter des éléments probants. Certaines indications figurent déjà dans BIDIF. fedpol contacte le canton où le troisième document falsifié a été découvert. Le détenteur de cette fausse identité a été pris la main dans le sac alors qu'il tentait d'ouvrir un compte bancaire. La piste mène en France, et plus précisément à Paris. Un nom ressort même de cette recherche...

Entre la Suisse, le Maroc, l'Italie et la France, les faussaires et leur production ne connaissent pas de frontières. Pourtant, prise isolément, chaque affaire semble avoir sa propre histoire. Mises en regard grâce au profilage forensique, elles se répondent : mêmes défauts, mêmes indices, mêmes « signatures ». Ces recoupements peuvent être la première fissure dans la façade d'un réseau plus étendu. L'ampleur du phénomène reste à établir – mais quand la même source réapparaît, ce n'est plus une coïncidence : c'est une piste.

*« À un moment donné, tout s'assemble – ce qui n'était qu'une trace prend enfin du sens et devient une vision d'ensemble. Grâce aux informations recueillies, nous pouvons ensuite orienter l'enquête, la diriger dans la bonne direction et remonter les pistes laissées par les criminels. »*

Solène, spécialiste en faux documents

[Pas de travail de police sans échange d'informations \[https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/\]](https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/)

# fedpol25



fedpol est responsable de l'émission de la future e-ID.

## Tester, renforcer, coordonner : 2025, une année charnière avant l'e-ID

En 2025, les préparatifs de l'identité électronique (e-ID) à fedpol ont franchi un cap : une version Public Beta a permis de tester l'infrastructure en conditions réelles, tandis que fedpol a mis sur pied le Service national d'identité, responsable de l'émission de l'e-ID. Un effort collectif coordonné, avant le lancement prévu fin 2026.

Qui n'a jamais, au moins un court instant, voulu s'inventer une nouvelle identité ou en emprunter une existante ? Ces derniers mois, cela était possible. Et de manière parfaitement légale. Avec la Beta-ID, la Confédération a permis au grand public de se créer une identité fictive afin de tester l'environnement de la future identité électronique.

Pour les équipes de développement, cette phase a constitué un test grandeur nature. Elle s'inscrit, pour fedpol, dans une dynamique plus large : en 2025, les préparatifs en vue de l'introduction de l'e-ID prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre 2026 ont nettement progressé, sur les plans technique et organisationnel.

## Rôle de fedpol pour l'e-ID



fedpol vérifiera l'identité des demandeuses et demandeurs et émettra l'e-ID en se basant sur les données des registres d'identité et d'état civil. Dans l'application *swiyu Wallet*, le ou la titulaire scanne son document d'identité et transfère ses données (nom, prénom, date de naissance, numéro du document) puis se filme brièvement (*liveness check*) pour vérifier qu'il ou elle est bien une personne réelle. Une photo de référence est extraite et comparée à l'image du registre d'identité. Si tout concorde, l'e-ID est délivrée sur le smartphone, en quelques minutes. Une alternative restera possible : la vérification sur site, par exemple au bureau des passeports ou auprès de l'autorité d'identification compétente.

### Beta-ID : un test public pour éprouver l'infrastructure

La Beta-ID lancée au printemps 2025 a joué le rôle de « laboratoire » à grande échelle. En s'appuyant sur des usages réels, elle a permis d'observer le comportement du système, de tester des fonctionnalités et de repérer les ajustements nécessaires. Pour fedpol, responsable de l'émission de la future e-ID, cette étape a servi à adapter et à optimiser les systèmes concernés, ainsi que l'infrastructure informatique. Le principal défi est de faire fonctionner l'environnement de test tout en poursuivant, en parallèle, le développement de la version définitive, grâce à des améliorations successives réalisées en sprints selon la méthodologie Agile.

## Qu'est-ce qu'un sprint ?



Dans le domaine informatique, un sprint (selon la [méthodologie Agile \[https://www.hermes.admin.ch/fr/gestion-de-projet/aperçu-de-la-méthode.htm\]](https://www.hermes.admin.ch/fr/gestion-de-projet/aperçu-de-la-méthode.htm)) est une période de travail courte et définie, durant laquelle une équipe concentre ses ressources sur un objectif précis. Cela permet de développer, de tester et d'améliorer rapidement une fonctionnalité, de corriger un problème ciblé et d'obtenir des résultats concrets en peu de temps. Par exemple pour l'implémentation de l'interface utilisateur lors de la vérification sur site. À la fin d'un sprint, une version fonctionnelle ou améliorée du produit est généralement disponible.

### Le Service national d'identité : une nouvelle structure au cœur du dispositif

Outre les aspects techniques, fedpol a également commencé en 2025 à mettre en place le Service national d'identité (SID). La mise en œuvre du SID se poursuivra en 2026. Les spécialistes de ce service superviseront l'émission et la gestion des e-ID tout au long de leur durée de vie. Ils prendront en charge les dossiers qui nécessitent une vérification manuelle lorsque l'automatisation ne suffit pas. Cette structure contribuera aussi au support et au suivi du bon fonctionnement des vérifications en ligne. Des contrôles par échantillonnage ou sur la base de soupçons viendront compléter le dispositif.

### Miser sur les synergies

Le SID pourra s'appuyer sur des compétences déjà présentes, notamment au sein de la division d'identification biométrique de fedpol. Une partie du savoir-faire, en particulier sur la vérification d'identité à partir d'images faciales, se recoupe avec celui mobilisé dans le projet AFIS2026 [<https://www.fedpol.admin.ch/fr/comparaison-dimages-faciales>]

La préparation se joue aussi au-delà de fedpol. Plus de 100 personnes, issues de plusieurs offices fédéraux, contribuent au programme e-ID. fedpol collabore étroitement avec l'Office fédéral de la justice (OFJ), qui coordonne le programme, afin d'assurer des développements compatibles et cohérents. Même logique pour le support : l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) se chargera des questions d'accès et des problèmes d'usage, tandis que fedpol interviendra en deuxième instance pour les cas plus complexes liés à l'émission de l'e-ID ou aux situations qui ne se règlent pas avec des réponses standards.

*« Je suis très satisfaite de l'avancement des travaux liés à la mise en place du SID. Il reste toutefois une étape clé et particulièrement formatrice : la phase de test interne à la Confédération, prévue dès juillet 2026. Cette phase sera déterminante afin d'être prêts pour le lancement, prévu pour le 1<sup>er</sup> décembre 2026. »*

Isaline, cheffe de projet de mise en place du SID



Des entrepreneurs russes semblent avoir acquis de nombreux biens immobiliers, vraisemblablement dans un contexte de blanchiment d'argent à des fins de contournement de sanctions.

## Sur la trace des fonds russes

**Une information spontanée du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) débouche sur une affaire prometteuse. Plusieurs pays européens sont concernés. Celui-ci porte sur du blanchiment d'argent, potentiellement en lien avec le contournement de sanctions.**

En 2024, lorsque les autorités d'un État étranger saisissent des valeurs patrimoniales à hauteur de plusieurs millions en lien avec des entrepreneurs russes, l'affaire suscite un vif intérêt médiatique. Aleksandr\*, un oligarque russe sous le coup de sanctions et vraisemblablement proche du Kremlin, est visé par l'enquête, de même qu'Oleg\* et Dimitri\*, dont les noms figuraient déjà dans les *Panama Papers* en 2021. Ces derniers sont tous deux soupçonnés d'avoir été les hommes de paille d'Aleksandr. Ils semblent avoir acquis de nombreux biens immobiliers, principalement par le biais de prêts accordés par des entreprises privées ayant leur siège à Chypre et dans les îles Vierges britanniques.

**Follow the Money**

L'écho médiatique international résonne jusqu'en Suisse. Le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) reçoit de nombreuses communications de soupçons, notamment de la part de banques privées suisses en lien avec Oleg et Dimitri. Il analyse les communications reçues et envoie une information spontanée aux cellules de renseignements financiers (CRF) concernées.

### Informations spontanées du MROS



Une information spontanée du MROS est une communication envoyée aux autorités de poursuite pénale, aux CRF étrangères ou aux autorités nationales compétentes lorsqu'il existe des indices de blanchiment d'argent, d'infractions préalables au blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. Selon les cas, une information spontanée contient des transactions suspectes, le nom de personnes ou de sociétés et les liens potentiels avec des enquêtes connues des médias. Elle est établie spontanément par la CRF sans qu'une autorité n'en fasse la demande. En 2025, le MROS a envoyé 223 informations spontanées à des CRF étrangères.

L'information spontanée donne lieu à un échange entre l'autorité de poursuite pénale étrangère compétente et fedpol. Il en ressort que bien plus de pays sont concernés par la saisie des fonds russes. D'autres pays européens sont intégrés à l'opération. Les soupçons concernant la structure opaque et complexe des sociétés de domicile mise en place par Oleg et Dimitri dans plusieurs pays se confirment. Les hommes de paille utilisent leurs biens, notamment immobiliers, à des fins tant personnelles que commerciales. Ils blanchissent l'argent par le biais de leurs comptes bancaires et contournent ainsi de potentielles sanctions.

### Des fonds russes aussi en Suisse

Les investigations montrent qu'Oleg et Dimitri possèdent des valeurs patrimoniales dans plusieurs cantons. L'autorité de poursuite pénale étrangère compétente dépose une demande d'entraide judiciaire auprès de l'Office fédéral de la justice dans le but de procéder à des perquisitions et de saisir les valeurs patrimoniales d'Oleg et de Dimitri, notamment leurs comptes bancaires et leurs biens immobiliers. Le ministère public d'un canton se charge d'exécuter la demande d'entraide judiciaire. fedpol coordonne le cas en Suisse et avec l'étranger. À la fin de l'année 2025, ça y est : plus de 50 enquêtrices et enquêteurs suisses ainsi que les procureures et procureurs de plusieurs cantons sont en action.

Les saisies ont tout d'abord lieu en Suisse ; d'autres opérations suivent dans certains pays européens. Il s'agit à ce jour de l'une des affaires les plus importantes dans le contexte du blanchiment d'argent à des fins de contournement de sanctions.

*« Les articles de presse relatifs au blanchiment d'argent, notamment en lien avec les conflits géopolitiques, sont une source d'informations essentielle pour les intermédiaires financiers et les autorités de poursuite pénale. Ils peuvent accélérer la transmission de communications de soupçons ainsi que les poursuites pénales. »*

Raffaele, Officier de liaison à l'étranger

\* Nom modifié

Blanchiment d'argent : le nombre de communications augmente de plus d'un tiers [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-le-nombre-de-communications-augmente-de-plus-dun-tiers/>]

Pas de travail de police sans échange d'informations [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/>]

# fedpol25



Les caractéristiques biométriques se prêtent particulièrement bien à l'identification des personnes, en particulier les empreintes digitales puisqu'elles ne changent pas au cours de la vie.

## Identifié !

**Les traces de Khalil\* mènent de la Turquie à la Suisse, en passant par la Grèce. Il est en cavale. Recherché en Turquie pour séquestration, chantage et meurtre, il est finalement identifié en Suisse grâce à ses empreintes digitales et une notice rouge d'INTERPOL.**

En septembre 2025, Khalil est extradé depuis la Suisse vers la Turquie, où il fait l'objet d'une procédure pénale. Il est accusé d'avoir séquestré une femme dans son appartement du quartier de Beyoğlu, à Istanbul, en 2021. Il aurait ensuite demandé une rançon à la famille de la victime, avant de tuer cette dernière.

L'enquête des autorités turques bat son plein. Or Khalil s'est déjà enfui en Grèce et s'y est forgé une nouvelle identité : il se fait désormais appeler Ilias. Malgré sa fuite et son identité d'emprunt, il est retrouvé et interrogé par la police grecque sur mandat des autorités turques. Il affirme qu'il se trouvait déjà en Grèce au moment des faits. Après l'interrogatoire, Khalil disparaît dans la nature. En octobre 2024, les autorités turques demandent à INTERPOL de publier une notice rouge internationale en vue de sa localisation et de son arrestation.

## Red Notice



INTERPOL permet aux autorités de police de ses 196 États membres d'échanger des informations concernant des recherches et des alertes. Une notice rouge vise à lancer une recherche en vue de localiser une personne et de procéder à son arrestation provisoire, voire à son extradition. Il ne s'agit cependant pas d'un mandat d'arrêt international. Il existe six autres types de notices INTERPOL:

- Notice jaune : personnes disparues ou inconnues
- Notice bleue : vérification de l'identité ou du lieu de séjour
- Notice verte : alerte concernant des personnes potentiellement dangereuses
- Notice noire : identification de corps non identifiés
- Notice mauve : échange d'informations sur les modes opératoires ou les objets utilisés par les malfaiteurs
- Notice orange : alerte concernant une menace concrète pour la sécurité

### Identification en Suisse

Environ une semaine après la publication de la notice rouge, des agents de la police cantonale jurassienne contrôlent une personne soupçonnée de vol. Ce qu'ils ignorent encore, c'est qu'il s'agit de Khalil, qui vit en Suisse sous un autre nom d'emprunt.

Quelques jours plus tard, Khalil se fait encore une fois remarquer par la police jurassienne. Cette fois-ci, les agents relèvent ses empreintes et les comparent avec celles enregistrées dans le système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS), exploité par fedpol. Une concordance est établie avec les empreintes digitales figurant dans la notice rouge d'Interpol. fedpol informe la police cantonale jurassienne et, en parallèle, l'Office fédéral de la justice (OFJ), compétent pour les questions d'extradition, qu'un signalement positif – un « hit » – a été enregistré. L'OFJ ordonne alors la détention en vue de l'extradition et informe les autorités turques de l'arrestation effectuée. L'attaché de police de fedpol en Turquie apporte son soutien aux préparatifs d'extradition.

Une enquête plus approfondie révèle que Khalil avait au moins cinq autres noms d'emprunt. Pour éviter d'être reconnu, il a même changé son apparence et s'est fait tatouer un grand motif sur la nuque. Il a ainsi pu circuler en toute impunité en Grèce, en Autriche et en Suisse. La procédure d'extradition contre Khalil est allée jusqu'au Tribunal fédéral. En septembre 2025, son transfert vers la Turquie a néanmoins eu lieu, sur la base d'une décision d'extradition rendue par l'OFJ. L'affaire est ainsi également close pour fedpol.

### L'importance des données biométriques

Les caractéristiques biométriques se prêtent particulièrement bien à l'identification des personnes, en particulier les empreintes digitales puisqu'elles ne changent pas au cours de la vie. Les fines lignes présentes sur la pulpe des doigts, appelées crêtes papillaires, apparaissent déjà avant la naissance et se régénèrent complètement en cas de blessures légères. Le dessin qu'elles forment est unique : même les jumeaux monozygotes ont des empreintes digitales différentes.

*« Cette affaire illustre parfaitement le fait qu'une opération de recherches est aussi un travail d'équipe transfrontalier. Les autorités locales, nationales et internationales travaillent main dans la main, en s'aidant des méthodes d'identification biométrique ».*

Koray, attaché de police en Turquie

\* Nom modifié

Pas de travail de police sans échange d'informations [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/>]

# fedpol25



La Suisse n'était pas seulement participante, mais aussi hôte : 12 points pour le dispositif de sécurité.

## **Eurovision 2025 à Bâle : un défi sécuritaire à la croisée de trois pays**

**La sécurité autour du Concours Eurovision de la chanson constitue un défi de taille pour fedpol. L'évènement se déroule à une époque marquée par de nombreuses tensions géopolitiques et une menace terroriste accrue.**

De la Messeplatz aux rives du Rhin, les visiteurs affluent en masse à Bâle pendant la deuxième semaine de mai 2025. La 69<sup>e</sup> édition du Concours Eurovision de la chanson, mais aussi les beaux jours printaniers et les nombreuses animations comme le *Karaoke Tram* et les concerts de rue attirent plus d'un demi-million de touristes dans cette ville située à un jet de pierre de la France et de l'Allemagne. L'Eurovision accueille 37 délégations d'artistes étrangers et 1 500 journalistes couvrant l'évènement en direct, tandis que près de 160 millions de personnes suivent le spectacle à la télévision. Les polices de Bâle-Ville et Bâle-Campagne sont fortement sollicitées, raison pour laquelle fedpol intervient en renfort.

### **fedpol pour la première fois à l'Eurovision**

Pendant dix jours, les collaboratrices et collaborateurs de fedpol apportent leur soutien à la direction d'engagement bicantonale sur place, au cœur de l'action. Ils établissent des

analyses de situation, soutiennent les enquêtes en lien avec l'étranger, coordonnent la coopération policière internationale et définissent des mesures de protection des personnes.

En collaboration avec les responsables d'engagement bâlois et l'organisateur de l'Eurovision, fedpol dirige également un briefing de sécurité visant à préparer une trentaine de représentants d'ambassades et consulats en Suisse à des scénarios de crise et à leur fournir toutes les informations nécessaires sur les mesures de sécurité mises en place.

### **Foyers de crise géopolitique**

Les tensions géopolitiques – comme le conflit au Moyen-Orient – s'immiscent également dans des manifestations comme l'Eurovision. Ainsi, des attaques DDoS (*Distributed Denial of Service*) sont lancées contre plusieurs sites web suisses liés à l'édition 2025 de cet événement. Leur objectif est de surcharger les sites web à l'aide d'un immense nombre de requêtes au point de les rendre inaccessibles. Cette action de perturbation serait le fait d'un groupe étranger opposé à l'interdiction du Hamas, qui entre en vigueur en Suisse lors de la deuxième journée des demi-finales.

Si les délégations de l'Eurovision ne bénéficient pas d'une protection en vertu du droit international public, certains de ses membres ont néanmoins des besoins plus importants en matière de sécurité, notamment l'artiste israélienne. La direction bicantonale de l'engagement veille à leur protection, tandis que fedpol entretient un échange continu avec les attachés de police des pays concernés ainsi qu'avec le Département fédéral des affaires étrangères.

### **Coopération avec Europol**

La situation géographique du site de Bâle, dans la région des trois frontières entre la Suisse, l'Allemagne et la France, nécessite une coopération transfrontalière particulièrement efficace. À la demande de fedpol, Europol envoie sur place deux collaborateurs pour soutenir les forces de police, en particulier pour les enquêtes préliminaires et les analyses de situation.

Un exemple notable est celui d'un ressortissant français arrêté lors de son entrée en Suisse pendant la période de l'Eurovision. Lors du contrôle, il s'avère que cet homme fait l'objet d'un signalement dans le Système d'information Schengen. Après vérification auprès d'Europol et des autorités signalantes à l'étranger, il est confirmé que le prévenu a déjà été condamné à une peine de prison en France pour avoir planifié un attentat terroriste. fedpol transmet cette information aux autorités partenaires, qui veillent à ce que le Français ne puisse pas entrer en Suisse.

À l'issue de ces dix jours passés à Bâle, l'équipe de fedpol peut se féliciter d'avoir mené à bien sa mission. Le succès de ce projet pilote est prometteur pour les engagements à venir.

*« L'emplacement géographique de l'évènement, les tensions géopolitiques et l'énorme attention médiatique constituent pour nous, les autorités de sécurité, une accumulation de défis. Dans un tel contexte, il est d'autant plus important d'assurer une excellente planification, une collaboration efficace et une mise en œuvre sans heurts des mesures de sécurité ».*

Benedikt, chef suppléant du Domaine de direction Coopération policière internationale

Pas de travail de police sans échange d'informations [<https://fedpol.report/fr/report-2025/fedpol-en-chiffres/ohne-informationsaustausch-keine-polizeiarbeit-3/>]

# 1095

Nombre moyen de collaboratrices et de collaborateurs en 2025

## Qui travaille en coulisses chez fedpol ?

En 2025, 1095 collaboratrices et collaborateurs de fedpol ont œuvré pour la sécurité de la Suisse.

Effectifs		
Femmes		35,4 %
Hommes		64,6 %

Langues		
Allemand		72,8 %
Français		20,7 %
Italien		6,0 %
Romanche		0,5 %

En formation		
Personnes en apprentissage et stagiaires d'écoles de commerce		30
Stagiaires universitaires		22

Charges propres	En millions de francs	en %
Charges de personnel	183	60
Charges informatiques	72	24
Autres charges*	49	16
<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>100</b>

\* Ces dernières comprennent les investissements non informatiques (2 millions), les amortissements (16 millions), les coûts immobiliers et les loyers (19 millions) ainsi que l'exploitation des centres de coopération policière et douanière, l'équipement, les transports, les fournitures de bureau, les prestations et les frais (11 millions).

# 407178

Nombre de communications traitées par la Centrale d'engagement et d'alarme (CEA)

## Pas de travail de police sans échange d'informations

La criminalité ne peut être combattue que si des informations sont échangées entre les différentes autorités nationales et internationales. Le cœur de la coopération policière à fedpol est la Centrale d'engagement et d'alarme (CEA). C'est elle qui reçoit les communications.

En 2025, la CEA de fedpol a reçu **407 178 communications** de la part d'autorités partenaires suisses et étrangères, parmi lesquelles Europol et INTERPOL.

Dans la lutte contre la criminalité transfrontalière avec les pays voisins que sont la France et l'Italie, les Centres de coopération policière et douanière (CCPD) de Genève et de Chiasso jouent un rôle important. Des équipes mixtes y travaillent, composées de collaboratrices et collaborateurs de fedpol, de plusieurs polices cantonales, du Secrétariat d'État aux migrations, de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, ainsi que des autorités compétentes du pays voisin concerné. Les équipes des CCPD ont traité **33 903 communications** en 2025.

fedpol peut envoyer des attachés de police dans les pays où la coopération policière est complexe. Ils garantissent l'échange d'informations de police criminelle entre la Suisse et l'État où ils se trouvent et soutiennent notamment les polices cantonales, l'Office fédéral de la justice et le Ministère public de la Confédération dans la lutte contre la criminalité transnationale. En 2025, les attachés de police ont traité **5 210 dossiers**. Il s'agit par exemple de procédures pénales ou de demandes d'entraide judiciaire, le plus souvent dans les domaines suivants : infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, trafic de stupéfiants, terrorisme, pédocriminalité et enlèvements.

## Instruments de la coopération policière

Un des instruments essentiels de la lutte contre la criminalité transfrontalière est le Système d'information Schengen (SIS). Le point de contact national pour l'échange d'informations complémentaires concernant les personnes ou les objets signalés, également connu sous le nom de Bureau SIRENE Suisse, est rattaché à fedpol.

Réponses positives dans le Système d'information Schengen (SIS) en 2025	Suisse	Résultat à l'étranger sur des données suisses
Arrestations à des fins d'extradition	415	289
Interdictions d'entrée	3 845	2 548
Disparitions	1 160	281
Recherche pour les autorités judiciaires (par ex. témoins)	1 950	851
Surveillances discrètes*	6 167	1 168
Objets (véhicules, documents d'identité, armes, etc.)	2 758	1 383
Décisions de renvoi	5 223	11 060
<b>Total</b>	<b>21 518</b>	<b>17 580</b>

\* Les surveillances discrètes inscrites dans le SIS permettent de suivre l'itinéraire de personnes soupçonnées de participer à des activités terroristes.

La banque de données sur les profils d'ADN (CODIS), le système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS) et le système de recherches informatisées de police (RIPOL) sont, en plus du SIS, des outils indispensables de lutte contre la criminalité pour toutes les autorités suisses en charge de la poursuite pénale, de la sécurité, de la migration et du contrôle aux frontières.

Mandats de traitement AFIS et CODIS	2021	2022	2023	2024	2025
Système automatique d'identification des empreintes digitales <b>AFIS</b>					
Demandes rapides (FPS*)	133 740	263 781	341 509	315 875	<b>291 474</b>
Demandes concernant des personnes (CPS**)	50 475	62 182	63 651	60 402	<b>59 192</b>
Données personnes (CPS) au 31.12.2025					<b>1 108 284</b>
Traces digitales et palmaires	10 595	11 053	12 241	14 038	<b>13 750</b>
Banque de données sur les profils d'ADN <b>CODIS</b>					
Profils d'ADN de personnes	10 304	10 119	9 353	7 272	<b>6 848</b>
Profils d'ADN de traces	11 701	12 655	15 555	16 595	<b>16 709</b>
Total des demandes d'identification (AFIS et CODIS)	216 815	359 790	442 309	414 182	<b>387 973</b>

\* FPS = *Fast Print Submission* (ancien nom : demande 2 doigts)

\*\* CPS = *Common Print Submission* (ancien nom : demande 10 doigts)

## Système de recherches informatisées de police RIPOL

Données RIPOL	2021	2022	2023	2024	2025
Personnes	243 039	239 633	238 847	257 057	<b>205 037</b>
Véhicules (y compris vélos et motos)	569 295	552 894	542 509	536 914	<b>526 747</b>
Immatriculations de véhicules	409 384	374 025	342 764	312 437	<b>282 993</b>
Infractions non élucidées	2 801 055	2 796 446	2 803 712	2 846 879	<b>2 867 775</b>
Objets	2 837 320	2 807 192	2 803 317	2 825 447	<b>2 836 941</b>
Signalements (descriptions)	81 947	82 501	84 982	87 363	<b>88 966</b>

Données saisies concernant les recherches de personnes (RIPOL)	2021	2022	2023	2024	2025
Mandats d'arrêt	63 033	75 029	78 092	87 063	<b>97 333</b>
Recherches du lieu de séjour	29 182	37 694	45 266	51 429	<b>67 652</b>
Mesures d'éloignement	3 599	4 638	6 092	6 745	<b>5 597</b>
Retenir sans incarcérer	13 821	15 164	17 040	17 647	<b>18 287</b>
Exécution des peines et mesures	421	333	363	387	<b>417</b>
Personnes disparues	3 657	4 328	4 547	6 744	<b>5 134</b>
Enlèvements d'enfants évités	267	382	550	609	<b>734</b>
Interdictions de se rendre dans un pays donné (HOOGAN)	0	46	0	21	<b>2</b>
Surveillances discrètes	312	186	130	190	<b>224</b>
Surveillances discrètes – Sécurité de l'État	447	320	333	698	<b>274</b>
Contrôles ciblés	8	16	22	47	<b>38</b>
Contrôles ciblés – Sécurité de l'État	71	72	88	51	<b>191</b>

Données saisies concernant les recherches d'objets (RIPOL)	2021	2022	2023	2024	2025
Cas	152 933	182 002	198 122	209 900	<b>200 419</b>
Signalements (descriptions)	5 180	5 707	6 392	6 293	<b>6 156</b>
Objets	117 851	146 884	161 697	182 682	<b>160 493</b>

Données saisies concernant les recherches de véhicules (RIPOL)	2021	2022	2023	2024	2025
Véhicules	4 140	5 148	6 272	6 695	<b>7 289</b>
Vélos, motos, numéros d'identification du véhicule (NIV) volés	24 422	28 397	32 292	34 630	<b>30 781</b>
Plaques d'immatriculation de véhicules	32 623	35 331	39 108	41 675	<b>43 845</b>
Plaques d'immatriculation de vélos et motos	2 147	2 394	2 330	2 363	<b>2 188</b>

Données saisies concernant des recherches actives (RIPOL)	2021	2022	2023	2024	2025
Signalements urgents de personnes	17 862	19 375	20 914	21 617	<b>22 492</b>

## Perspectives

fedpol a mis à jour les options de saisie pour la description de personnes signalées dans le RIPOL à compter du 1er janvier 2026. Les deux catégories « couleur de peau » et « type » ont été adaptées car elles ne répondaient plus à l'usage actuel. fedpol a pour objectif de mettre à la disposition des polices suisses des systèmes de recherche aussi précis que possible.

D'ici le début de l'année 2027, fedpol analysera l'utilisation des nouvelles catégories disponibles et les évaluera en collaboration avec les polices cantonales. De plus amples informations figurent dans un [communiqué de presse \[https://www.news.admin.ch/fr/newnsb/S2blw33-rAts4eK6rRkxm\]](https://www.news.admin.ch/fr/newnsb/S2blw33-rAts4eK6rRkxm), publié à ce sujet.

# 614

Nombre d'interdictions d'entrée

## Près de quatre fois plus d'interdictions d'entrée pour terrorisme

fedpol peut interdire l'entrée en Suisse à des étrangers ou les expulser pour sauvegarder la sécurité intérieure et extérieure du pays. En 2025, le nombre d'interdictions d'entrée a quadruplé en raison de données d'Europol.

En vertu de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration [<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/758/fr>], fedpol peut prononcer des interdictions d'entrée et des expulsions à l'encontre d'étrangers qui mettent en danger la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse. Il agit sur la base de ses propres informations ou sur celles d'autres autorités, notamment du Service de renseignement de la Confédération.

Interdictions d'entrée	2021	2022	2023	2024	2025
Terrorisme	92	19	81	126	<b>512</b>
Extrémisme violent	0	2	1	35	<b>4</b>
Criminalité organisée	25	15	16	43	<b>45</b>
Espionnage	70	276	75	34	<b>52</b>
Prolifération	0	0	0	0	<b>1</b>
<b>Total</b>	187	312	173	238	<b>614</b>

Le nombre d'interdictions d'entrée a connu une forte hausse en 2025 par rapport à l'année précédente. La grande majorité d'entre elles ont été prononcées pour terrorisme. Des informations exploitables en justice fournies par des partenaires étrangers ont permis de prononcer ces interdictions d'entrée dans plus de 500 cas. Europol a par exemple mis à la disposition de ses États membres des données concernant les adhérents de l'État islamique qui séjournent à l'étranger.

Le nombre de cas d'espionnage recensés en 2025 est légèrement supérieur à la moyenne des dernières années. La seule exception est l'année 2022, marquée par le début de la guerre en Ukraine et les activités d'espionnage de divers pays qui en ont découlé.

fedpol a pour la première fois prononcé une interdiction d'entrée pour prolifération, soit la transmission d'armes atomiques ou de moyens dédiés à leur fabrication.

Expulsions	2021	2022	2023	2024	2025
Terrorisme	2	2	4	3	<b>2</b>
Extrémisme violent	0	0	0	0	<b>1</b>
Criminalité organisée	0	1	4	0	<b>2</b>
Crimes de guerre	0	0	0	1	<b>0</b>
<b>Total</b>	2	3	8	4	<b>5</b>
Expulsions exécutées	1	2	3	3	<b>5</b>
Expulsions non (encore) exécutées	1	1	5	1	<b>0</b>

fedpol a prononcé cinq expulsions en 2025, en l'occurrence contre deux terroristes potentiels, deux personnes liées à la criminalité organisée et, pour la première fois, contre une personne accusée d'extrémisme violent.

Dans ses statistiques, fedpol distingue les expulsions exécutées de celles non exécutées car une décision ne peut pas toujours être mise en œuvre immédiatement. Les raisons sont par exemple le principe de non-refoulement\*, une procédure de recours ou une procédure pénale en cours.

\* Nul ne peut être refoulé sur le territoire d'un État dans lequel il risque la torture ou tout autre traitement ou peine cruels et inhumains (art. 25, al. 3, de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 [[https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr/#art\\_25](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr/#art_25)] [Cst. ; RS 101]).

# 5

Nombre de cas MPT

## Lutte contre le terrorisme

La loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) est entrée en vigueur en juin 2022. Depuis, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) et les cantons ont déposé quinze demandes, dont cinq au cours de l'année 2025.

Les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) permettent à la police d'intervenir plus rapidement et à titre préventif contre des terroristes potentiels. Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) et les cantons peuvent les demander à fedpol ; la mise en œuvre relève quant à elle des cantons.

Parmi les mesures pouvant être ordonnées figurent notamment l'obligation de se présenter aux autorités et de participer à des entretiens, l'interdiction de contact, l'interdiction géographique, l'interdiction de quitter le territoire, l'assignation à résidence, ainsi que la surveillance électronique et la localisation par téléphonie mobile. Les MPT peuvent être appliquées avant une procédure pénale, après l'exécution de la peine et, dans certaines circonstances, pendant une procédure pénale en complément de mesures privatives de liberté, ou encore pendant l'exécution de la peine.

La statistique ci-après a été publiée pour la première fois dans le [rapport annuel 2022](https://2022.fdpi.localhost/fr/grande-criminalite/mpt-fedpol-prononce-des-mesures-pour-la-premiere-fois/) [<https://2022.fdpi.localhost/fr/grande-criminalite/mpt-fedpol-prononce-des-mesures-pour-la-premiere-fois/>].

Demandes des cantons et du SRC	2022	2023	2024	2025
Demandes du SRC	1	1	0	1
Demandes des autorités cantonales	0	4	4	4
<b>Nombre de cas</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

**MPT\* prises en 2025 en vertu de la loi fédérale du 21 mars 1997 instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI)**

	Demandes				Décisions entrées en force			
	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
Obligation de se présenter et de participer à des entretiens (art. 23k LMSI)	1	6	3	4	1	0	1	2
Interdiction de contact (art. 23l LMSI)**	0	4	24	20	0	0	6	0
Interdiction géographique (art. 23m LMSI)	1	4	2	3	1	0	1	0
Interdiction de quitter le territoire (art. 23n LMSI)	0	4	1	1	0	0	1	1
Assignation à résidence (art. 23o et 23p LMSI)	0	0	0	0	0	0	0	0
Surveillance électronique et localisation par téléphonie mobile (art. 23q LMSI)	1	6	3	2	1	0	1	0

Il n'y a pas eu de demandes refusées entre 2022 et 2025.

\* Plusieurs mesures sont possibles pour chaque cas. Ces chiffres font état de la situation au 31 décembre 2025. Si toutes les demandes ne sont pas entrées en force à cette date, cela peut être dû à différents facteurs :

- la décision était encore en cours d'examen ;
- la décision a été prononcée mais n'est pas encore entrée en force (en raison du délai de recours et/ou d'une procédure de recours) ;
- l'autorité émettrice a retiré sa demande ;
- la mesure prononcée a fait l'objet d'un recours.

\*\* Le nombre d'interdictions de contact est plus élevé en 2024 et en 2025 que les années précédentes. Cela s'explique par le fait que plusieurs interdictions de contact ont été demandées par cas. Ces mesures ont pour objectif de limiter autant que possible des contacts qui risqueraient de favoriser ou de faciliter la radicalisation des personnes concernées.

Mise en œuvre des mesures	2022	2023	2024	2025
Procédures de recours	0	1	1	2
Dénonciations pour violation de mesures	0	0	1	0

**Activités terroristes**

La loi [<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2020/2004/fr>] définit les activités terroristes comme des « actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique et susceptibles

d'être réalisées ou favorisées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte. »

### **Mesures applicables aux mineurs**

Les enfants et les jeunes peuvent eux aussi être sensibles aux idéologies radicales et peuvent se livrer à des activités terroristes. Les chiffres relatifs aux mineurs radicalisés en Suisse et à l'étranger sont en augmentation. Les MPT peuvent être appliquées dès douze ans et servent aussi à protéger les enfants et les jeunes. Associées au Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, les mesures préventives sont une opportunité de stopper la radicalisation et d'intervenir avant que les jeunes ne commettent une infraction

### **Conditions des mesures**

Au niveau préventif, les autres mesures des cantons, qu'elles soient sociales, intégratives ou thérapeutiques, ont toujours la priorité – tout comme les mesures cantonales de prévention générale des menaces et les mesures fondées sur le code de procédure pénale. Pour les mineurs, les mesures éducatives ou de protection de l'enfant doivent toujours être appliquées avant les MPT. Ce n'est que si elles ont été épuisées ou sont restées sans effet que des MPT peuvent être prononcées.

# 16750

Nombre de communications de soupçons transmises à fedpol par le *National Center for Missing & Exploited Children* (NCMEC) des États-Unis

## Quelles limites sur Internet ?

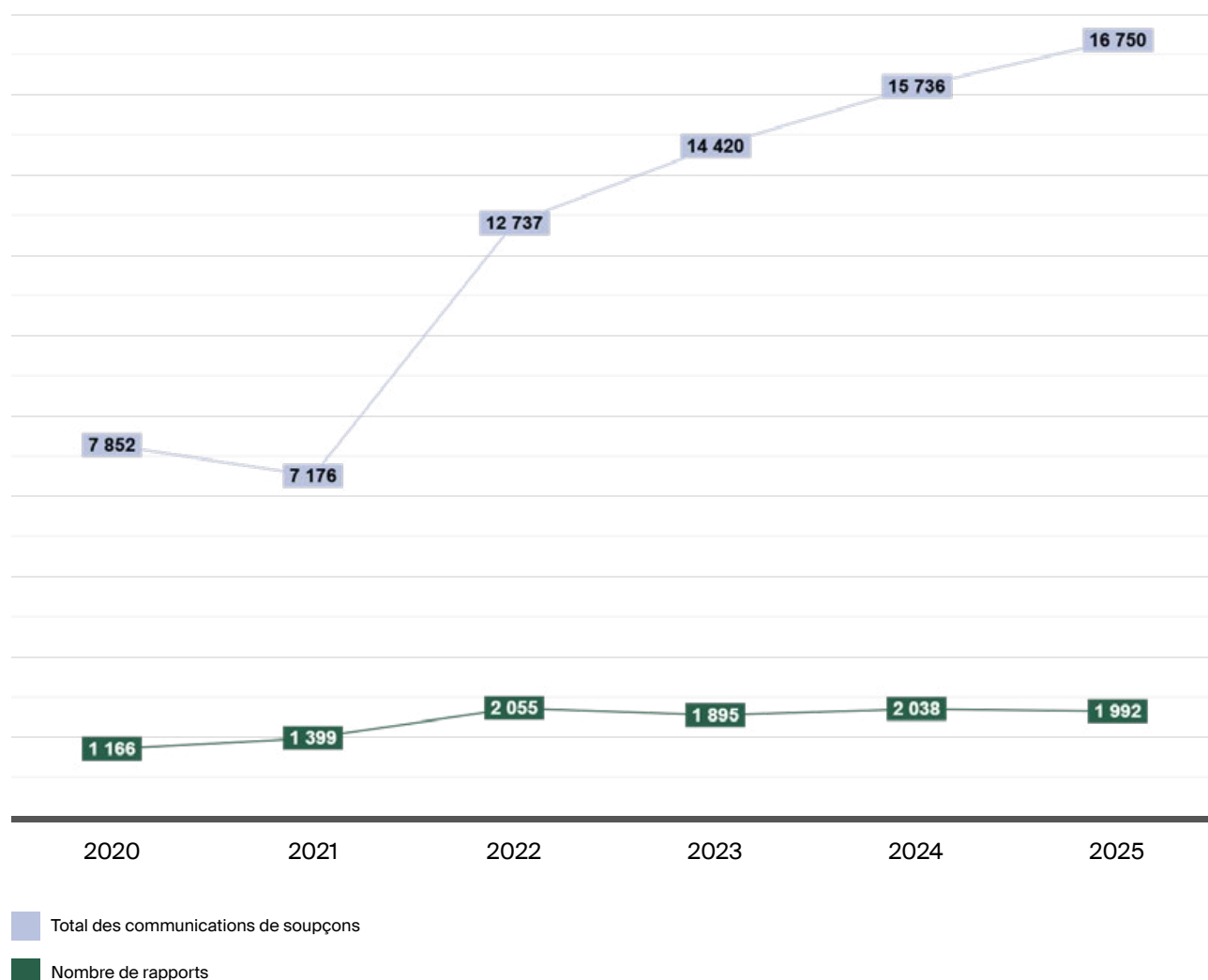
Aujourd'hui, en Suisse, au moins un quart des jeunes reçoivent des demandes de photos érotiques. En 2025 aussi, le nombre de communications de soupçons transmises à fedpol n'a cessé d'augmenter.

Le *National Center for Missing & Exploited Children* (NCMEC) des États-Unis est l'un des partenaires non policiers les plus importants de fedpol dans la lutte contre la pédocriminalité. Les plates-formes en ligne et les réseaux sociaux tels que Google, Facebook, Instagram et Snapchat sont tenus d'annoncer tout contenu pornographique interdit à cette organisation d'utilité publique états-unienne. En cas de lien avec la Suisse, le NCMEC transmet les communications de soupçons à fedpol.

En 2025, fedpol a reçu **16 750** communications du NCMEC, soit un bon millier de plus que l'année précédente. L'augmentation des communications se poursuit de manière constante depuis 2021 ; elle signifie d'une part que les algorithmes utilisés par les plates-formes en ligne et les réseaux sociaux sont toujours plus précis et permettent de découvrir davantage de matériel. D'autre part, la quantité de contenus pornographiques interdits est en hausse sur Internet. On y trouve par exemple de plus en plus de photos et de vidéos réalisées et envoyées par les enfants et les adolescents eux-mêmes. À leur âge, ils n'ont souvent pas conscience de la portée potentiellement pénale de leurs actes et du risque d'abus. À cela s'ajoute le fait que les pédocriminels se tournent de plus en plus vers l'intelligence artificielle (IA) pour produire des contenus pédopornographiques. Plus il est facile de générer des images ou des vidéos par IA, plus le danger est grand.

Deux autres chiffres illustrent la circulation d'un nombre toujours plus important de contenus pédopornographiques dans le monde numérique : en 2025, fedpol a reçu **863** communications via le formulaire de signalement en ligne [<https://www.fedpol.admin.ch/fr/signaler-de-la-pornographie-interdite>] disponible sur son site Internet. De plus, l'organisation Protection de l'enfance Suisse [<https://www.kinderschutz.ch/fr>], lui a transmis **2 432** communications durant l'année sous revue.

## Communications du NCMEC et rapports



Après avoir reçu une communication, fedpol vérifie si le droit pénal suisse s'applique à son contenu et procède aux clarifications nécessaires. Si le contenu est pénalement répréhensible et s'il est possible d'identifier les auteurs présumés, fedpol transmet le cas au canton concerné sous la forme d'un rapport. Celui-ci peut contenir plusieurs photos et vidéos et sert de base à la police cantonale pour mener des investigations complémentaires et ouvrir une procédure pénale contre les auteurs de l'infraction. En 2025, fedpol a transmis **1 992** rapports aux autorités cantonales.

# 1305

Nombre de visiteuses et visiteurs en Suisse jouissant d'une protection en vertu du droit international public

## **Hausse des mesures de sécurité en raison des conflits politiques mondiaux**

**En 2025, le renforcement des mesures de sécurité en faveur des personnes protégées par le droit international public s'est nettement accentué, principalement en raison des conflits géopolitiques mondiaux. En revanche, le nombre de menaces à l'encontre de magistrats de la Confédération est resté stable.**

La politique en Suisse et dans le monde polarise les opinions et suscite des débats enflammés depuis des années déjà. Sur les réseaux sociaux, les internautes s'expriment souvent sans aucune retenue, les sujets abordés reflétant les préoccupations de la population. Ce climat houleux est propice à des réactions émotives, qui peuvent facilement déboucher sur des menaces à l'encontre de personnes dont la protection relève de la responsabilité de la Confédération. Le contenu de ces menaces est alarmant, le ton agressif.

En 2025, fedpol a enregistré et évalué 645 signalements de menaces à l'encontre de parlementaires, de membres du Conseil fédéral et d'employés de la Confédération. Dans près de 300 cas, fedpol a constaté une mise en danger concrète et l'a analysée en profondeur. Les évaluations détaillées des risques et des menaces qui en ont résulté ont parfois débouché sur l'adoption de mesures de protection. L'analyse a révélé un potentiel de menace accru dans 76 des 300 cas, soit dans 12 % de l'ensemble des 645 signalements. Outre des menaces, les cas portaient sur d'autres infractions potentielles, parmi lesquelles des dommages à la propriété, des courriers anonymes portant atteinte à l'honneur et diverses formes de harcèlement pouvant aller jusqu'au *stalking*.

S'il existe des indices concrets qu'une personne pourrait commettre une infraction contre des personnes à protéger ou des bâtiments de la Confédération, fedpol peut prendre des mesures de prévention de la violence. fedpol peut notamment contacter l'intéressé, lui adresser une lettre de mise en garde ou engager des poursuites pénales.

En cas de besoin, des mesures architectoniques telles que des systèmes d'alarme ou des mesures de protection de personnes peuvent en outre être mises en œuvre.

Nombre de signalements de menaces en 2025	2021	2022	2023	2024	2025
Signalements	1 215	528	593	689	<b>645</b>
dont signalements pénalement répréhensibles / mises en danger potentielles	-	-	-	311	<b>293</b>
Menaces réelles / Mises en danger potentielles d'autrui	120	68	62	71	<b>76</b>

Notes sur les statistiques : si une personne fait plusieurs signalements le même jour, ceux-ci sont enregistrés comme un seul signalement. fedpol évalue et analyse cependant tous les signalements séparément. Dans le cadre de procédures pénales, l'analyse de traces permet d'identifier même des expéditeurs anonymes. Ces traces contiennent tous les indices exploitables sur le plan forensique qui peuvent être trouvés sur un objet, un document ou un support numérique (ADN, empreintes digitales, traces matérielles, traces numériques, etc.).

Depuis l'automne 2022, les parlementaires ont la possibilité d'émettre un signalement sur une application créée par fedpol, ce qui permet de recevoir directement et le plus rapidement possible les informations nécessaires à la protection de la personne menacée. Dans tous les cas, fedpol procède à une analyse détaillée de la situation. L'application a été mise à jour en 2025 pour accroître sa convivialité.

Tâches de la police de sécurité	2021	2022	2023	2024	2025
Évaluations de la sécurité des personnes à protéger*	465	646	731	843	<b>977</b>
Mesures de sécurité pour des représentations diplomatiques étrangères	259	420	435	580	<b>714</b>
Nombre de cas traités**	16	16	14	4	<b>6</b>

\* Évaluation détaillée concernant certaines personnes

\*\* Événements particuliers ou extraordinaires gérés au moyen de structures d'intervention de police spéciales de fedpol

Visiteuses et visiteurs étrangers jouissant d'une protection en vertu du droit international public	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de visiteuses et visiteurs	506	1 057	884	1 169	<b>1 305</b>
Nombre de mesures de protection des personnes	137	229	234	340	<b>389</b>
Nombre de permis de port d'armes délivrés à des agents et agentes de sécurité étrangers	780	658	644	793	<b>938</b>

Les chiffres des visites de personnes protégées en vertu du droit international public fluctuent en fonction de la situation politique actuelle. Plusieurs conférences et rencontres réunissant des personnes jouissant d'une protection en vertu du droit international public ont eu lieu en Suisse en 2025 en raison des conflits internationaux, ce qui a entraîné une augmentation des mesures de sécurité. Globalement, une tendance claire se dessine en faveur d'un renforcement nécessaire des mesures de sécurité pour les personnes et les bâtiments. Les mesures de protection dépendent de l'évaluation de risque individuelle pour chacune de ces personnes. Autrement dit, une seule personne considérée à haut risque peut bénéficier de plus de mesures de protection qu'un groupe considéré à faible risque.

<b>Analyses des risques</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Appréciations de la menace à l'intention des visiteuses et visiteurs jouissant d'une protection en vertu du droit international public	210	304	273	303	<b>331</b>
Appréciations de la menace pour les personnes à protéger et les représentations étrangères	325	368	422	465	<b>471</b>
Évaluations de la situation concernant des bâtiments de la Confédération situés en Suisse et à l'étranger*	18	15	25	29	<b>36</b>

\* Les évaluations de la situation sont faites en fonction des circonstances ou à la demande des détenteurs du droit de domicile. Sur cette base, fedpol élabore une analyse des faiblesses et propose des améliorations.

Les défis persistants en matière de situation sécuritaire mondiale et l'instabilité politique influent sur les analyses de la menace. Le nombre d'évaluations en faveur de visiteuses et de visiteurs jouissant d'une protection en vertu du droit international public a légèrement augmenté en 2025 par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique vraisemblablement par le nombre quelque peu plus élevé de conférences qui ont eu lieu en Suisse en 2025. Depuis plusieurs années, le nombre d'évaluations nécessaires pour les diplomates et les représentations diplomatiques est en hausse.

# 21087

Nombre de communications de soupçons transmises par des intermédiaires financiers en lien avec le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, les fonds d'origine criminelle ou les organisations criminelles

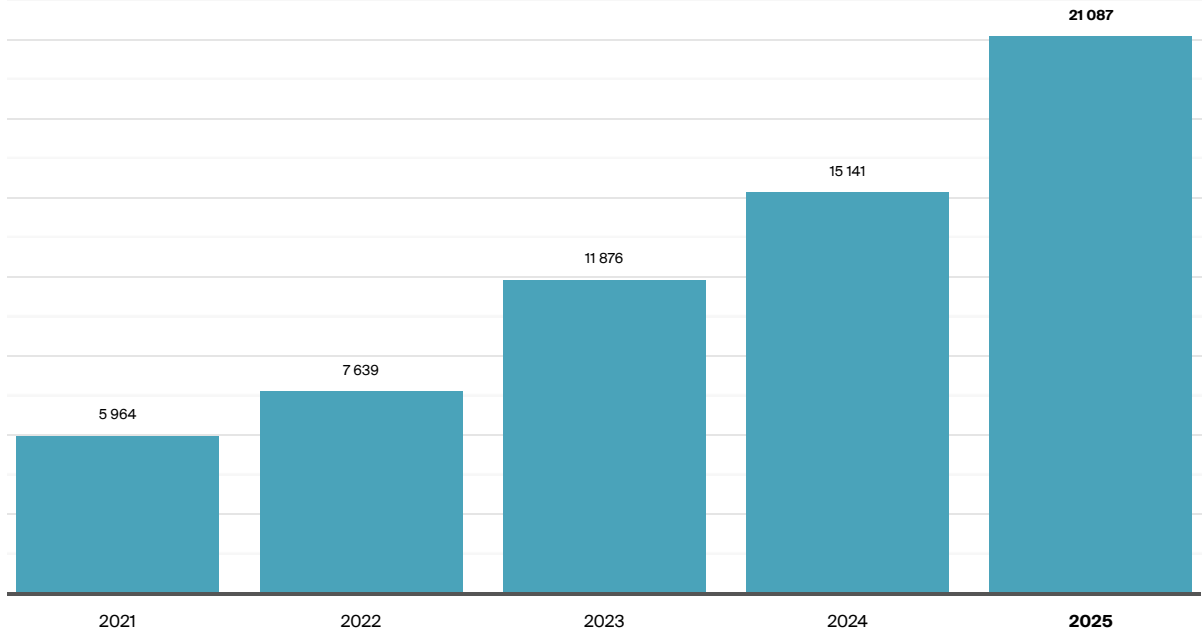
## **Blanchiment d'argent : le nombre de communications augmente de plus d'un tiers**

**Le nombre de communications de soupçons adressées au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) augmente de manière exponentielle depuis des années. Le volume de données a quadruplé depuis 2020.**

Le nombre de communications de soupçons transmises au MROS est en hausse exponentielle année après année, mais surtout depuis 2020, notamment en raison d'un renforcement de la pratique en matière de surveillance, de l'obligation de communiquer et de la sensibilisation des intermédiaires financiers. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'augmentation entre 2024 et 2025 est l'une des plus importantes des cinq dernières années. Par rapport à l'année précédente, le MROS a enregistré une hausse de 39 % des communications de soupçons liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Après avoir analysé ces communications et les avoir complétées par ses propres informations, le MROS décide au cas par cas s'il doit procéder à une dénonciation auprès d'une autorité de poursuite pénale.

Dans son rapport annuel (publication du rapport 2025 le 1<sup>er</sup> mai 2026 ; [rapport annuel 2024 \[https://www.fedpol.admin.ch/fr/publications-du-bureau-de-communication-en-matiere-de-blanchiment-dargent-mros\]](https://www.fedpol.admin.ch/fr/publications-du-bureau-de-communication-en-matiere-de-blanchiment-dargent-mros)), le MROS offre un aperçu détaillé de ses tâches et activités en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

## Nombre de communications de soupçons



# 504

Nombre d'autorisations d'acquisition octroyées pour des précurseurs de substances explosibles

## Quand l'herbicide ou le produit ménager devient un ingrédient de bombe

Depuis 2023, fedpol saisit dans un système tout achat de précurseurs par des particuliers, ce qui améliore la traçabilité et accroît ainsi la sécurité de la population. Le nombre de transactions reste stable et, sans surprise, celui des autorisations d'acquisition est en recul.

Quel est le point commun entre une piscine désinfectée au peroxyde d'hydrogène et un champ de maïs semé d'engrais au nitrate d'ammonium ? Le peroxyde d'hydrogène et le nitrate d'ammonium contiennent tous deux des précurseurs qui, à certaines concentrations et à certains dosages, peuvent être détournés pour préparer des substances explosibles.

Si cette activité se déroule dans un laboratoire improvisé hors de toute production industrielle, les produits obtenus sont appelés *homemade explosives* (HME). Ces derniers présentent un risque élevé déjà à l'étape de la préparation car ils peuvent exploser à tout moment. Ces substances constituent aussi un danger pour l'environnement à proximité du lieu de fabrication, ainsi que pour les forces d'intervention qui doivent éliminer les résidus. Les HME sont souvent utilisés par des terroristes ou des membres d'organisations criminelles, par exemple pour perpétrer des attentats ou des attaques contre des distributeurs de billets.

Transactions et autorisations	2023	2024	2025
Nombre de transactions (total)	2 953	3 023	<b>2 811</b>
Nombre d'autorisations d'acquisition délivrées	2 449	719	<b>504</b>

Afin de prévenir l'usage abusif de précurseurs et les dangers qui y sont associés, les particuliers doivent demander une autorisation d'acquisition à la Confédération pour acheter des précurseurs à certaines concentrations. Cette règle est entrée en vigueur en

2023 avec la nouvelle loi fédérale sur les précurseurs de substances explosibles (LPSE [<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2022/352/fr>]).

En 2025, le nombre d'autorisations d'acquisition octroyées a, sans surprise, légèrement diminué, passant de 719 à 504. fedpol a introduit les autorisations valables trois ans en 2023, ce qui explique les chiffres élevés enregistrés cette année-là. Les points de vente enregistrent néanmoins tous les achats et toutes les transactions de précurseurs par des particuliers dans le système d'information de fedpol. Ce système permet de garantir une meilleure traçabilité des produits et des achats : une avancée cruciale pour améliorer la sécurité de la population.

Neuf procédures administratives pour infraction à la LPSE ont été ouvertes en 2025. Il s'agit de personnes qui ont commandé des précurseurs à l'étranger et qui ont été dénoncées à fedpol par les autorités partenaires étrangères. Dans d'autres cas, certaines personnes ont tenté d'introduire en Suisse des précurseurs interdits qui ont été saisis par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières.

# 488

Nombre de personnes faisant l'objet de mesures en raison d'un comportement violent lors de manifestations sportives

## Augmentation des enregistrements de personnes violentes lors de manifestations sportives

fedpol gère le système d'information HOOGAN, qui recense les personnes ayant eu un comportement violent lors de manifestations sportives en Suisse ou à l'étranger. Le nombre de personnes saisies dans le système a de nouveau légèrement augmenté en 2025.

Chaque année, fedpol publie les chiffres concernant les personnes et les mesures saisies dans HOOGAN. Les personnes restent enregistrées dans le système durant trois ans après l'échéance de la dernière [mesure \[https://www.fedpol.admin.ch/fr/mesures-preventives\]](https://www.fedpol.admin.ch/fr/mesures-preventives). Ces données sont ensuite effacées. En 2025, le nombre de personnes saisies dans HOOGAN a augmenté de 10 % après un léger recul l'année dernière.

Nombre de personnes et de mesures actives saisies dans HOOGAN	2021	2022	2023	2024	2025
Mesures actives	645	469	519	533	<b>749</b>
Personnes faisant l'objet de mesures actives	431	315	332	357	<b>488</b>
Personnes nouvellement saisies	68	115	183	171	<b>315</b>
Personnes effacées	250	338	286	270	<b>221</b>
Total des personnes saisies	1 343	1 120	1 017	918	<b>1 012</b>

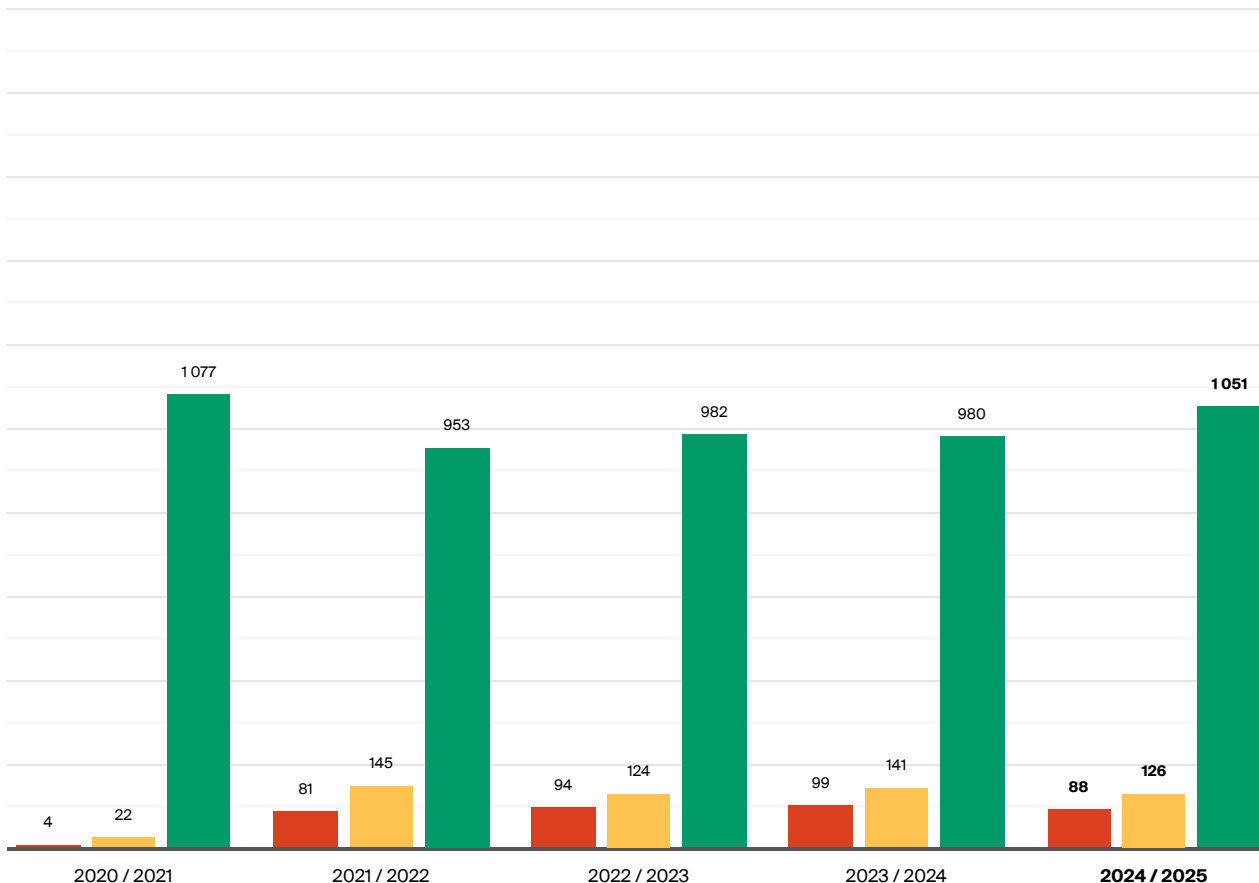
Les analyses détaillées sont publiées chaque année au mois de juillet : [Chiffres actuels du système d'information HOOGAN \[https://www.fedpol.admin.ch/fr/chiffres-actuels-du-systeme-dinformation-hoogan\]](https://www.fedpol.admin.ch/fr/chiffres-actuels-du-systeme-dinformation-hoogan)

### Présentation électronique de la situation sportive suisse (reporting PESSS)

Après chaque jour de match, les partenaires concernés (police, fédérations sportives et CFF) fournissent des informations de sécurité sur les incidents violents à fedpol. Sur

cette base, fedpol évalue chaque match de football et de hockey sur glace et rédige chaque année le reporting PESSS, en s'appuyant notamment sur le système d'information HOOGAN. Au cours de la saison 2024/2025, un total de 1265 matches a été évalué, dont 88 lors desquels se sont produits des événements violents d'une gravité particulière.

## Évaluations reporting PESS



- Événements violents d'une gravité particulière
- Événements violents
- Aucun événement ou des événements mineurs dans le contexte social général

Les analyses détaillées sont publiées chaque année au mois de juillet : [Présentation électronique de la situation sportive suisse \(reporting PESSS\) \[https://www.fedpol.admin.ch/fr/presentation-electronique-de-la-situation-sportive-suisse-reporting-pesss\]](https://www.fedpol.admin.ch/fr/presentation-electronique-de-la-situation-sportive-suisse-reporting-pesss)

Les chiffres du reporting PESSS montrent que la violence a, depuis la saison 2020/2021, à nouveau augmenté pour retrouver le niveau initial d'avant la pandémie.

Le Championnat d'Europe féminin de football 2025, qui a eu lieu en Suisse, s'est déroulé en grande partie dans le calme. Lors de ce tournoi, sept personnes ont été saisies dans HOOGAN.



**Office fédéral de la police fedpol**

Guisanplatz 1A

3003 Berne

[www.fedpol.admin.ch](http://www.fedpol.admin.ch)

[www.fedpol.report](http://www.fedpol.report)